LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 48 Saint-Boniface, du 4 mars au 10 mars 1988

On demande des maîtres chanteurs

Une boîte à chansons pas comme les autres, le 12 mars, sera l'une des principales attractions prévues pour fêter le 25e anniversaire de l'école secondaire de Somerset.

La grande différence par rapport aux boîtes à chansons précédentes, organisées chaque année depuis la fin des années soixante, c'est qu'une bonne partie des musiciens et des chanteurs seront d'anciens élèves ou professeurs de l'Institut.

Dix se sont déjà engagés à participer. Il s'agit, pour les musiciens, de Donald Girouard, Léo Girouard, Chris Sierens et Jo Sierens. Dans la catégorie chanteurs, citons Alcide Boulet, Roger Girouard et Roméo Routier. Et encore: Lucille Wood (née Rheault), Alice Hacault et Guy Boulianne.

Le 25e du secondaire de Somerset

«Nous manquons un peu d'anciens professeurs», reconnaît Gisèle Girouard, coordonnatrice de la boîte à chanson depuis 1983 et ancienne élève de l'Institut (*de 70 à 74*). «Mais nous sommes particulièrement heureux de la participation de Guy Boulianne, qui s'est occupé de la boîte à chansons dans les années 70 et qui est aujourd'hui directeur de la chorale des Blés au vent».

L'immense majorité des anciens élèves et professeurs ont été contactés pour participer ou venir assister à cette boîte à chansons exceptionnelle. Cela représente près de 600 personnes.

D'habitude, nous réunissons environ 200 personnes, confie Gisèle Girouard. Mais cette année, on espère bien qu'il en viendra au moins 400.»

La boîte à chansons, qui aura lieu le 12 mars à partir de 20h30 à la salle communautaire de Somerset, n'est pas la seule activité prévue pour célébrer le 25e anniversaire.

Les 20, 21 et 22 mai seront des journées portes ouvertes durant lesquelles le public pourra venir visiter l'Institut et les anciens élèves se retrouver pour évoquer leur souvenirs. D'ailleurs, les photos de tous les finissants depuis le début seront affichées.

Le 21, les anciens pourront regarder l'enregistrement sur cassette vidéo de la boîte à chansons du 12 mars. La journée sera clôturée par un banquet, suivi d'une soirée sociale.

La journée portes ouvertes se poursuivra le 22. On pourra aussi acheter des souvenirs à l'emblème de l'école (*tee-shirts, casquettes, épingles, porte clés, etc.*).

Laurent GIMENEZ

Raymond Labossière raconte l'histoire de l'école en page **23**.



photo: Bernard Bocquel

Miroir, joli miroir...

Un musée unique au Manitoba, le Children's Museum, remporte un franc succès en anglais, comme en français. Du moins lorsque les gens se rendent compte que des services en français sont disponibles, explique Rolande Wolensky. Bernard Bocquel a rencontré la coordonnatrice des services éducatifs à la 2.

NOTRE 75e

Voir page 11



photo: Hubert Pantel

À Calgary, «Welcome to the NHL» a patiné à guichets fermés et le Prairie Theatre Exchange compte scorer un autre succès winnipégois à son excellente fiche de la saison. Voir les pages culturelles, où Daniel Tougas reste l'entraîneur en chef. (12, 13, 14)

AU SOMMAIRE

Le Manitoba Children's Museum: place au français

C'est le rêve: s'amuser et apprendre

Il est grand temps d'en prendre très conscience: de plus en plus d'organismes manitobains s'organisent pour offrir des services en français. Même si son nom ne l'indique pas, le Manitoba Children's Museum est en mesure d'accueillir les francophones à bras ouverts.



Bernard BOCQUEL

Le Manitoba Children's Museum n'est vraiment pas un musée comme les autres. Vu de l'extérieur, le vieil entrepôt au 109, rue Pacific ne paie pas de mine, même si la porte d'entrée est rehaussée de couleurs tranchantes. La magie commence à l'intérieur.

«Quand l'enfant rentre, il devient tout rayonnant. Les couleurs vibrantes sont tellement au niveau de l'enfant. Il semble pouvoir deviner qu'il pénètre dans son milieu», assure Rolande Wolensky, la coordonnatrice des services éducatifs français.

Le musée, ouvert en juin 1986 sous l'impulsion de l'actuelle directrice, Linda Isitt, a immédiatement connu un succès foudroyant: 65 000 visiteurs la première année. Le musée est divisé en six centres d'exposition qui placent les enfants dans des situations réelles.

Ainsi, «*Et si je ne pouvais pas...*» permet de découvrir les problèmes auxquels les handicapés sont confrontés. «La philosophie du musée, c'est de permettre à l'enfant d'apprendre tout en s'amusant. Il ne connaît pas de frustrations: il s'amuse en apprenant. Il développe ses capacités intellectuelles par le jeu», explique Rolande Wolensky.

Les jeunes

Les réactions des enfants ne trompent pas, poursuit la Fransaskoise de naissance, qui a enseigné 4 ans à l'école Lacerte avant d'entrer au musée en septembre 87. «On sent que les enfants qui sont déjà venus sont totalement prêts à revivre l'expérience. Beaucoup de préscolaires reviennent».

Notons que les groupes scolaires sont limités à une heure de présence. Mais tout enfant accompagné d'un adulte qui se présente au musée peut rester aussi longtemps qu'il le désire. Les six centres d'exposition répondent aux besoins des jeunes de 3 à 9 ans. Le Children's Museum est ouvert à tous, tous les jours, sauf les lundis.

Au mois de juillet, 3 nouveaux centres d'exposition seront ouverts. Cette **Galerie de la communication**, actuellement en voie de construction, répondra aux intérêts des jeunes de 9 à 13 ans. «Et à beaucoup d'adultes, sans doute, précise Rolande Wolensky. Je n'ai jamais eu la chance de voir un studio de TV. Et comme le veut la philosophie du musée, on pourra toucher à tout!».(1)

La coordonnatrice des services éducatifs français est l'une de 7 employés à temps plein. Elle est aussi la seule francophone. Ce qui rend l'aide de bénévoles cruciale pour donner des services en français satisfaisants. «Depuis Noël, j'ai l'aide de 5 volontaires francophones. J'en accepterais bien d'autres. Mais au moins, ça suffit aux besoins.»(2)

Pour Roland Wolensky, sans conteste, «la clientèle francophone est là. Mais il faut qu'elle sache que les services sont disponibles en français. Il faudra aussi qu'elle continue d'exiger plus de services, tout en laissant savoir à la direction que ces services sont vraiment appréciés».

photo: Bernard Bocquel

La coordonnatrice des services éducatifs en français du Manitoba Children's Museum, Rolande Wolensky. «C'est en utilisant leurs sens que les enfants se renseignent sur eux-mêmes et sur le monde qui les entoure. Le milieu le plus propice à l'apprentissage est celui qui est agréable et sans danger», affirment les responsables du musée, unique au Manitoba (*Au Canada, deux autres musées de ce type existent en Ontario*).

(1) Cette deuxième phase du musée coûtera 275 000$, dont 175 000$ sont payés. 60% du budget total (soit 250 000$) sont générés par les revenus du musée, le reste par des subventions gouvernementales, dont 65 000$ du ministère provincial de la culture.

Le Children's Museum est dirigé par un conseil d'administration élu à une assemblée annuelle par le membership, qui s'élève à quelque 550 familles. (25$ par an).

(2) Le musée peut compter sur une quinzaine de volontaires. Les cinq francophones sont: Michelle Ruest, Edith Nayet, Tamara Miller, Claudette Gagné et Edmond Dufort.

Occasion

Le Children's Museum offre une occasion spéciale de devenir un(e) touche à tout: The Seeing Brain, une exposition qui sera offerte du 8 mars au 2 avril.

Il s'agit de permettre aux enfants d'explorer le lien qui existe entre la vue et le cerveau. Pour plus de renseignements, appelez Rolande Wolensky.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers. Enregistrée comme courrier de deuxième classe No 0477

Le Manitoba n'est plus la limite

D'un jour à l'autre, le gouvernement de la Saskatchewan devrait mettre fin à son mutisme et indiquer jusqu'à quel point il est prêt à reconnaître les Fransaskois.

La Cour suprême a jeté un gros pavé dans la mare saskatchewanienne en donnant raison la semaine dernière à feu le Père Mercure. Oui, ont dit les juges suprêmes, les lois de la Saskatchewan devraient être adoptées dans les deux langues. Mais uniquement parce qu'à la fondation de la province en 1905, les politiciens saskatchewaniens ont commis l'erreur de ne pas éliminer l'article 110 des Territoires du Nord-Ouest, qui confère un statut officiel au français. On n'est jamais trop prudent. (1)

C'est cet «oubli» qui place Grant Devine et compagnie dans une situation extrêmement délicate. Abolir un article légitimant le français en 1905 aurait constitué une belle manoeuvre politique sans conséquences. *French? What French? This is Saskatchewan!* Un «oubli» d'autant plus regrettable que cette province a admirablement su minoriser ses francophones. En les éparpillant à travers la province. Et en les séparant. Essayez de trouver deux villages fransaskois dans la même division scolaire.

Mais en 1988, achever le français sur le plan provincial en rayant d'un vote l'article 110 des Territoires du Nord-Ouest devient une manoeuvre plus embêtante.

Non seulement le Canada est maintenant un pays bilingue, mais en plus la Saskatchewan, en ratifiant l'Accord du Lac Meech, s'est engagée à protéger sa minorité de langue officielle. Eliminer sans autre forme de procès cet article 110 reviendrait purement et simplement à poser un geste contraire à cet esprit canadien que les gouvernements libéral et conservateur encouragent sur le plan fédéral depuis les années 60.

ÉDITORIAL

Il est assez facile d'imaginer que Grand Devine doit regarder de près la manière dont le gouvernement manitobain a choisi de respecter un jugement similaire de la Cour suprême. Gageons qu'il saura éviter de provoquer ses *«Don't-shove-me-French-down-my-throat»* qui seraient sûrement, au besoin, aussi intransigeants que les Grant Russel du Manitoba.

Une fois de plus, ces *«red-necks»* constitueront les meilleurs alliés d'un gouvernement qui n'a démontré aucun intérêt (*ne parlons même pas de volonté ou de courage*) à donner une légitimité, donc une vraie place, à sa minorité officielle.

Après tout, Grant Devine n'est pas mieux loti que Robert Bourassa. En refusant d'aborder la question de l'affichage bilingue au congrès du Parti libéral, le premier ministre québécois a dit clairement à 800 000 anglophones que le temps n'était pas propice. Les Anglo-Québécois ont été priés de continuer à faire preuve de réalisme politique.

Un langage que le premier ministre de la Saskatchewan n'aura guère de mal à tenir à sa toute petite minorité dont on poursuit inexorablement l'asphyxie.

La réalité des politiques provinciales fait donc que pour les minorités officielles à travers le pays, la règle du chacun pour soi et le fédéral pour tous continuera de prévaloir.

Une réalité que les congressistes des États généraux, qui se pencheront cette fin de semaine sur le Manitoba de l'an 2000, ne devront pas oublier. Même si cela ne peut pas nuire psychologiquement d'avoir le sentiment que le Manitoba n'est plus complètement la frontière ouest du bilinguisme provincial.

Bernard BOCQUEL

(1) *Voir l'article de Me Guy Jourdain en page 6.*



VITE LU, VITE SU

Pharmacies — Depuis le 1er mars, une partie des médicaments vendus sur ordonnance risquent du coûter jusqu'à 2,25$ plus cher.

La Manitoba Society of Professional Pharmacists (M.S.P.P.) a pris cette décision malgré l'absence d'accord avec le gouvernement provincial. Ce dernier proposait une augmentation des frais de service de 30 cents maximum. La M.S.P.P., qui représente 540 pharmaciens au Manitoba sur un total de 800, a refusé.

D'après Réal Mulaire, pharmacien à Saint-Pierre-Jolys, seul 30% environ des médicaments vendus en pharmacie risquent de subir l'augmentation. Pour les autres, les prix sont plafonnés par le gouvernement.

Par mesure de rétorsion, le ministre de la Santé, Wilson Parasiuk, a annoncé que les 2,25$ d'augmentation ne seraient pas remboursés aux consommateurs dans le cadre du Medicare. Il a aussi conseillé aux clients de faire du magasinage pour trouver les pharmacies les moins chères.

LETTRES

Les lettres à La Liberté se trouvent en page 17.

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

■

Saint-Georges — Le premier carnaval de Saint-Georges depuis huit ans a permis de recueillir 1 240$ de profits.

Cette somme va s'ajouter aux 24 000$ déjà récoltés pour le projet de construction d'un mini-golf et d'un fort historique qui offrira des services aux joueurs.

«Notre objectif est de recueillir 40 000$», précise Diane Dubé, présidente du centre sportif de Saint-Georges. Lorsque nous aurons cette somme, nous aurons droit à une subvention gouvernementale de 20 000$.»

Les travaux ont commencé l'automne dernier, et Diane Dubé espère qu'ils pourront être terminés au mois de juin. Quant au carnaval, il est question d'en organiser un nouveau l'année prochaine.

■

Écoles — Les Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba (E.F.M.) organisent des réunions publiques d'information sur le projet de structure scolaire homogène pour les écoles françaises.

Les lieux et dates sont les suivants: Sainte-Anne-des-Chênes, 8 mars, 16h30, école Pointe-des-Chênes; Portage-la-Prairie, 8 mars, 16h30, école Prince Charles; Norwood-Saint-Vital, 9 mars, 16h15, école Lavallée;

Notre-Dame-de-Lourdes, 9 mars, 16h30, Institut collégial; Saint-Boniface-Transcona, 10 mars, 16h30, Centre pédagogique (50, chemin Monterey); Dauphin, 10 mars, 18h30, école McNeil; Winnipeg, 14 mars, 19h, McMaster House (191, rue Harcourt);

Saint-Pierre-Jolys, 15 mars, 16h30, Institut collégial; Thompson, 15 mars, 15h50, école River Side; Brandon, 16 mars, 16h15, école New area.

Une aventure pour faciliter l'orientation

«Pour s'assurer que les jeunes se réveillent à cette réalité du monde qui les attend» les élèves des 11e et 12e à Notre-Dame-de-Lourdes font, pour deux jours, l'expérience du monde du travail.(1).

Denis Bibault, directeur de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes depuis 18 ans, croit aux avantages de ce programme pour l'orientation des élèves. Parmi les 19 finissants de cette année, 14 ont déjà décidé de poursuivre des études supérieures l'an prochain.

Deux d'entre eux se dirigeront au Collège communautaire et trois au Collège universitaire de Saint-Boniface. Quatre suivront des cours à l'Université du Manitoba. Une fera des études d'infirmière à l'hôpital Saint-Boniface, et quatre seront au Collège communautaire Red River.

Denis Bibault remarque que les domaines d'études sont plus variés qu'il y a quelques années. Le domaine de l'éducation, par exemple, ne semble pas être



Colette BRIN

un choix aussi populaire qu'il l'a été par le passé.

Les jeunes sont bien intéressés à faire leurs études en français, dans la plupart des cas. Mais si les cours qui les intéressent ne sont pas offerts au CUSB, ils vont généralement à l'Université du Manitoba, précise Denis Bibault.

Cependant, certains ne croient pas pouvoir réussir en français, malgré leurs douze années de scolarité française. Soit par manque de motivation, ou parce que leur vocabulaire n'est pas assez riche, explique le directeur.

Les finissants qui iront au CUSB l'an prochain y voient deux avantages. Tout d'abord, le milieu personnel, en comparaison à l'Université du Manitoba. Puisque c'est une petite université, il est plus facile d'obtenir de l'aide de ses professeurs.

Puis, il y a le facteur de l'emploi. Ils savent qu'au Canada, il y aura plus d'emplois disponibles pour les gens bilingues à la fin de leurs études.

Denis Bibault semble optimiste quant à l'avenir des élèves de l'Institut collégial. «Les parents ont une plus grande influence sur l'orientation de leurs enfants. Aujourd'hui, l'écart entre les jeunes et la communauté adulte est moins grand que durant les années 70», affirme-t-il d'après son expérience.

(1) *L'Aventure dans le monde du travail est une activité qui se passe deux fois par année. Les élèves communiquent avec le milieu de travail de leur choix (poste de radio, laboratoire, etc.) pour y travailler pendant deux journées complètes.*

Cette année, l'aventure a eu lieu à la fin du mois de novembre ainsi que le 25 et le 26 février.

Les Canadiennes sont des bosseuses

Budget. La santé reste la priorité numéro 1 du gouvernement néo-démocrate: près d'un milliard et demi sur un budget total de 4 milliards et demi (soit 32%). Le financement de la dette publique coûtera 523 millions. Le déficit budgétaire pour 88-89 est prévu à 334 millions, par rapport à 559 millions voilà deux ans. Avec le système de péréquation en place, près du tiers du budget provincial est fourni par Ottawa.

Grâce en partie à l'augmentation de 23 cents par paquet de cigaretttes à compter du 28 mars, le gouvernement envisage une diminution de 15% dans la consommation de tabac. Les propriétaires de voitures utilisant de l'essence avec du plomb paieront une surtaxe de 0.9 cents le litre à partir du 1er juillet.

■

Charte. La province va devoir amender la loi qui permet d'enfermer des personnes souffrant de troubles mentaux sur ordre d'un médecin. En effet, la Cour d'appel du Manitoba vient de décider que cette disposition contrevenait à la Charte fédérale des droits et libertés. Un tel pouvoir d'un médecin relèverait du droit à la détention arbitraire, qui est contraire à la Charte.

■

Élections. La Presse Canadienne s'est essayé à un exercice de politique-fiction, basé sur le plus récent sondage Angus Reid, qui place les trois partis fédéraux nez à nez (*entre 32 et 33% des intentions de vote*). Selon les projections, Brian Mulroney pourrait former un gouvernement minoritaire. Les conservateurs remporteraient 109 sièges, le NPD 92 et les libéraux 80.

■

Emploi. Le nombre de femmes qui travaillent a augmenté de façon spectaculaire au Canada depuis 1981. Dans le même temps, la part des hommes a légèrement diminué. 94% des nouveaux travailleurs qui sont arrivés sur le marché entre 1981 et 1986 étaient des femmes. Le pourcentage de Canadiennes en âge de travailler qui exercent un emploi est passé de 51,8% en 1981 à 55,9% en 1986 (pour les hommes, le pourcentage est tombé de 78,2% à 77,5%).

Les femmes ont augmenté leur participation dans les emplois traditionnellement masculins, comme l'industrie forestière et les mines. Elles sont aussi de plus en plus nombreuses à créer leur propre entreprise.

■

Mines. L'industrie minière au Manitoba a enregistré des niveaux de production et de revenu record en 1987. Au total, un peu plus d'un milliard de dollars a été généré par cette industrie, soit une augmentation de 33% par rapport à l'année précédente. La production d'or a augmenté de 47%, ce qui représente une valeur totale de 71 millions de dollars. En ce qui concerne le nickel, la progression est de 35%, et les revenus représentent 386 millions de dollars.

Quant au pétrole, la valeur de la production a augmenté de 17%, bien que le volume ait légèrement baissé. Tous ces bons résultats sont en partie dû à la hausse des prix mondiaux des produits minéraux. L'industrie minière fournit 15 000 emplois dans le nord du Manitoba et représente 5% du produit national brut provincial.

■

Radioactivité. Contrairement aux Américains, les Canadiens semblent avoir été totalement épargnés par la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (Ukraine), au mois d'avril 1986. Statistique Canada révèle même que le taux de mortalité a baissé au Canada entre les mois de mai et août 1986, alors qu'il s'est élevé de 1,1% par rapport aux trois années précédentes aux États-Unis.

Cependant, le taux de mortalité durant ces quatre mois a légèrement augmenté en Colombie-Britannique (*+1,8%*) et en Alberta (*+2,4%*). On estime que le nuage radioactif qui s'est formé après la catastrophe a atteint l'Arctique canadien le 2 mai et l'Est du pays le 6. Des pluies radioactives ont arrosé l'Ouest du Canada le 7 ou le 8 mai.

■

Trudeau. Une sorte de cadeau politique à titre posthume pour l'ancien premier ministre, quatre années après son départ (29 février 84): 52% des Canadiennes et Canadiens estiment que son gouvernement était meilleur que celui de Brian Mulroney. 23% pensent le contraire. Le sondage a été conduit par Angus Reid voilà deux semaines auprès de 1521 adultes.

La fin de semaine des États généraux

«Le congrès des individus, pas des organismes»

Le congrès des États généraux devra lancer une nouvelle façon de voir la francophonie. Comment? En redonnant un rôle prioritaire aux individus, affirme Lucille Blanchette, présidente du comité organisateur.

«Pendant vingt ans, on a fait la même chose: on préparait un gros dossier, on demandait aux gens de le lire et de nous donner leur avis et puis les gens nous redonnaient le dossier en nous disant: c'est très bien, maintenant, occupez-vous-en», explique Lucille Blanchette.

«À présent, il nous faut une nouvelle approche. Au début des États généraux, on ne parlait que de carte routière, de vision de l'avenir. On croyait qu'il était encore possible d'agir pour la communauté et non pas avec la communauté».

«Eh bien je dois reconnaître que notre vision a changé, admet Lucille Blanchette. Au cours des audiences publiques, on s'est rendu compte que ce qui intéressait les gens, c'était les problèmes de leur vie quotidienne. C'est donc dans cette perspective-là que l'on va travailler au congrès».



Lucille Blanchette. «Ceux qui attendent des États généraux un bouleversement total seront déçus. On va avancer lentement mais en engageant les gens.»

Les congressistes seront en effet regroupés par région et par villages, et assistés d'animateurs. Chaque groupes devra déterminer au moins un projet propre à sa communauté. Un projet concret, réalisable entre six mois et un an.

«Les congressistes devront aussi trouver les moyens pour réaliser ce projet, précise la présidente. On ne veut pas qu'ils nous disent: Faites-le pour nous. Il faut qu'il y ait un engagement personnel des gens, que ce soit leur projet».

«Bien sûr, les organismes seront là pour apporter leur aide si les gens font appel à eux. Par exemple s'il y a des besoins de formation, poursuit Lucille Blanchette. Mais ce sera le congrès des individus, et non pas celui des organismes.»

Les organisateurs des États généraux espèrent que le congrès vas initier «une nouvelle forme de développement communautaire», dont les moteurs et les acteurs seraient les individus. Ils pensent que si les projets retenus au cours du congrès sont mis en pratique avec succès, les gens prendront goût à cette forme d'action et s'engageront dans de nouveaux projets.

Au début de la semaine, les responsables du comité organisateur avaient reçu quelque 200 de pré-inscriptions. Ils attendent entre 300 et 500 personnes. Les travaux se dérouleront les 5 et 6 mars au Collège universitaire de Saint-Boniface. Ils seront précédés d'une soirée de lancement au Rendez-Vous le 4 mars.

Laurent GIMENEZ



Décidément, les Jeux Olympiques ont reçu un bel écho à Saint-Pierre-Jolys. Il y a deux semaines, c'était un relais avec flambeau organisé à l'école élémentaire. Et le 29 février, 26 Saint-Pierrois ont reçu une médaille ou un certificat au titre des prix Célébration 88, lancés par le gouvernement fédéral à l'occasion des Jeux de Calgary.

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite: Gérald Fontaine, maire de Saint-Pierre-Jolys, Edmond Gautron (arbitre), Annette Hébert (bénévole), Lise Hébert (au nom de son mari Normand, athlète homme), Léon Morrissette (entraîneur), Josette Ritchot (athlète femme), Henri Bérard (commanditaire) et Laurey Unrau, organisatrice.

Les autres personnes récompensées sont: Luc Lahaie, Eugène Ritchot, Barry Rochon, Bill Grabowski, Lauren Tessier, Joëlle Gautron, Noël Roy, Robert Audette, Roxanne Maynard, Wayne Houde, Normand Rochon, Rachelle Gautron, Brian Roy, Donald Smith, Gilbert Ruest et Pierre Gagné. Et pour les commanditaires: Lavergne Electric Ltd., St-Pierre Car Wash, Guy Hébert et Le Routier.

VITE LU VITE SU

Alliance française — Hubert Monteilhet, écrivain français, sera l'invité de l'Alliance française du Manitoba le vendredi 11 mars.

La conférence d'Hubert Monteilhet est intitulée **La femme romaine sous Néron**. L'entrée est libre.

(Vendredi 11 mars à 20h à l'Alliance française du Manitoba, 106, rue Osborne).

Sainte-Anne veut attirer de nouveaux résidants

Les maisons roulantes auront leur demeure

On devrait savoir d'ici un ou deux mois à quel endroit exactement sera construit le parc destiné à accueillir des maisons remorques dans le village de Sainte-Anne-des-Chênes.

Laurent Tétrault, membre du comité de développement économique de Sainte-Anne(1), révèle que le propriétaire d'un terrain situé dans le village a été sollicité pour prendre en charge la construction et le fonctionnement de ce parc. Mais il n'a pas encore donné sa réponse.

Il y a quelque mois, la mairie de Sainte-Anne a adopté une résolution interdisant l'installation de nouvelles maisons remorques dans le village (*il y en a 12 à l'heure actuelle*). «Les maisons remorques déprécient la valeur des maisons alentour, explique Laurent Tétrault. Quand ils voient ça à côté d'une maison à vendre, les acheteurs demandent des prix plus bas».

D'un autre côté, l'arrivée de nouvelles personnes à Sainte-Anne ne pourrait que favoriser l'économie du village. On compte d'ailleurs cinq à dix demandes d'installation de maisons remorques chaque année. D'où l'idée de construire un parc aménagé, comme il en existe déjà un dans le village proche d'Ile-des-Chênes, afin d'accueillir ces nouveaux résidants.

5 à 10

«Le but de l'opération, c'est avant tout de favoriser l'économie du village, reconnaît Laurent Tétrault. La venue de nouvelles personnes, c'est bon pour tout le monde: pour moi qui vends des autos, pour les garagistes, les médecins, etc.»

Laurent Tétrault estime que le parc pourrait commencer par accueillir 5 à 10 maisons remorques. Ensuite, «il n'y a pas de limites». Le parc devrait être approvisionné en eau, électricité, et être pourvu d'un système d'égoûts, de rues et de lieux de récréations pour les enfants.

«Je ne peux pas dire quel coût ça représente, affirme le concessionnaire de voitures Chrysler. Mais les travaux ne seraient pas trop compliqués et pourraient être effectués en un mois».

Laurent GIMENEZ

(1) *Le comité de développement économique de Sainte-Anne-des-Chênes, créé en juillet 1987, est composé de trois membres: Laurent Tétrault, Paul Slawinski et Greg Rushworth.*

Le but de l'association, qui est à la recherche de nouveaux membres, est de sensibiliser la population aux problèmes d'entreprise et au développement économique local.



photo: Laurent Gimenez

«Pour le moment, nous n'avons aucune place à louer à Sainte-Anne. Alors les gens s'installent ailleurs, à Steinbach par exemple», explique l'homme d'affaires Laurent Tétrault.

Le bilinguisme

dans les municipalités

Les secrétaires-trésoriers manquent de moyens

Les services en français dans les municipalités, c'est bien beau. Mais cela demande des moyens techniques. Et les secrétaires-trésoriers semblent en être cruellement démunis.

Albert St-Hilaire, préfeti de la municipalité de Montcalm, et Gabriel Catellier, conseiller à la municipalité De Salaberry, dressent le même constat: l'une des clés de l'extension des services en français dans leur municipalité respective serait la capacité des secrétaires-trésoriers à traduire les documents juridiques et techniques en français.

D'après le récent rapport Gauthier sur le français dans les municipalités, une seule municipalité francophone sur 19 rédige ses procès-verbaux en anglais et en français. Il s'agit de Notre-Dame-de-Lourdes. Toutes les autres le font uniquement en anglais.

Il faut dire que les secrétaires-trésoriers ne sont pas aidés. Ni Rita Bazin, à Saint-Pierre-Jolys, ni Ron Musik, à De Salaberry, ni Roger Fouasse à Notre-Dame-de-Lourdes ne disposent d'un dictionniare de termes juridiques en français. Ils doivent se débrouiller avec un simple dictionnaire bilingue.

Il existe pourtant des ouvrages de terminologie municipale préparés par la Fédération canadienne des municipalités. D'après Maurice Gauthier, on peut se les procurer pour moins de 100$. Et les secrétaires-trésoriers reconnaissent que de tels ouvrages leur seraient extrêmement utiles.

Mais le projet qui les séduit le plus est celui qui consisterait relier les municipalités à un service central de traduction (*celui du gouvernement provincial, par exemple*) par ligne téléphonique(1).

> ***La Liberté a discuté des services avec les premiers intéressés***

La dépense ne serait pas forcément excessive. D'une part parce que certaines municipalités, coimme celle De Salaberry, sont déjà équipées d'un ordinateur; d'autre part parce que le Secrétariat d'État ou le gouvernement provincial pourrait apporter leur aide(2).

Les trois secrétaires-trésoriers interrogés sont convaincus de l'utilité de ce système. «Ce serait la meilleure solution, estime Rita Bazin. Cela nous aiderait beaucoup et nous sauverait du temps».

Ils sont plus réticents, en revanche, en ce qui concerne l'idée d'un stage de quelques jours dans une municipalité québécoise, autre proposition avancée par Maurice Gauthier.

«C'est sûr que ça ne ferait pas de mal, pense Ron Musik. Mais je me demande si les gains vaudraient une telle dépense». Rita Bazin ajoute: «Après une semaine au Québec, il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'on soit tout à coup capables de tout traduire sans problèmes.»

Roger Fouasse, secrétaire-trésorier de Notre-Dame-de-Lourdes, est plus optimiste. «Ce serait intéressant», reconnaît-il, toiut en admettant qu'il lui serait difficile de s'absenter de son poste pendant une semaine. Quant au maire de Notre-Dame-de-Lourdes, Bruno Delaquis, il se déclare «tout à fait prêt à envoyer (*notre secrétaire-trésorier pour un stage dans l'Est*».

Laurent GIMENEZ

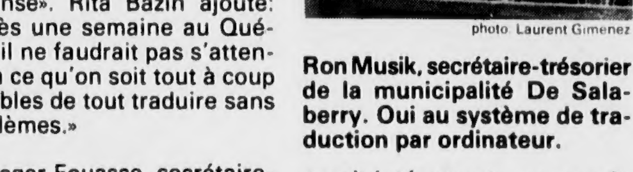


photo Laurent Gimenez

Ron Musik, secrétaire-trésorier de la municipalité De Salaberry. Oui au système de traduction par ordinateur.

(1) *L'Association des élus municipaux de langue française étudie actuellement la faisabilité d'un tel projet, qui sera bientôt soumis aux municipalités intéressées.*

(2) *Le Secrétariat d'État se dit prêt à assumer la moitié du coût d'un projet de création de services bilingue dans un municipalité. À condition que le projet soit soumis par le ministère des Affaires municipales et accepté par le Secrétariat d'État.*



SAINT-JEAN-BAPTISTE

Bientôt huit nouveaux logements au manoir

100 000$ pour une cuisine: ça mijote bien

Le gouvernement a accepté de financer entièrement la construction de huit nouveaux logements pour personnes d'âge d'or au manoir de Saint-Jean-Baptiste.

Il y a environ un an et demi, le comité du manoir(1) avait fait la demande pour 12 appartements, dans le cadre du Rural and Northern Housing Programme. L'annonce de huit nouvelles unités est donc bien accueillie, mais elle ne satisfait pas complètement René Dupuis, vice-président du comité.

«Nous allons faire appel pour demander la construction de quatre unités supplémentaires», indique-t-il. Le comité doit à présent trouver un entrepreneur qui accepte de se charger de la construction dans les limites financières imposées par le gouvernement: de 40 à 50 000$ par unité.

Les nouveaux logements seront environ deux fois plus spacieux (*600 pieds carrés*) que les 12 appartements actuels, construits il y a 20 ans. Le loyer, non encore déterminé, sera aussi plus élevé.

2 personnes

«Nous pourrons enfin accueillir des couples, pense René Dupuis. Pour l'instant, il n'y a que deux unités qui sont assez grandes pour abriter deux personnes.»

Le gouvernement a également donné son accord pour la construction d'une cuisine reliant le vieux manoir et le futur nouveau bâtiment. Mais il ne donnera pas un sou. C'est à la communauté d'assumer tous les frais.

Dès qu'il a su la nouvelle (*durant la semaine du 22 au 28 février*), René Dupuis est allé de porte en porte pour tenter de recueillir les quelque 100 000$ nécessaires à la construction de la cuisine.

«Jusqu'à présent, les gens ont très bien répondu, affirme-t-il. J'ai récolté 20 000$ en deux jours et demi. La plupart sont des gens qui veulent cette cuisine, et beaucoup m'ont donné jusqu'à 1 000$ par personne.»

René Dupuis espère réunir la somme nécessaire en une quinzaine de jours. «J'ai très bon espoir, déclare-t-il. Mais si je récolte même 60 000$, ça me sera pas suffisant, et le projet tombera à l'eau».

Le vice-président du Manoir pense qu'il ne devrait pas y avoir de gros problèmes pour trouver des locataires pour les nouveaux logements. «Plusieurs personnes m'ont déjà dit qu'elles étaient intéressées, précise-t-il. Les travaux pourraient commencer à l'été ou à l'automne prochains.

Les locataires seront des résidants de la municipalité de Montcalm. Quant à la cuisine, si elle voit le jour, toutes les personnes de 65 ans et plus de la municipalité pourront y prendre leurs repas.

Mais il manque encore quelque chose pour que les membres du comité du Manoir se sentent pleinement satisfaits. C'est la réponse à leur demande d'il y a cinq ans pour l'établissement d'un centre de soins intensifs au Manoir.

«Le gouvernement nous a dit qu'il avait retenu notre candidature, mais qu'il n'avait pas l'argent pour faire les travaux», explique René Dupuis.

«En attendant, des dizaines de nos paroissiens d'âge d'or qui ont des difficultés en anglais sont obligés de quitter le village pour s'installer près d'un centre de soins en français. À Morris, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Anne ou Saint-Boniface».

Laurent GIMENEZ

(1) *Le comité du manoir est formé de: Albert St-Hilaire (président), René Dupuis (vice-président), Jeannette Godard (secrétaire-trésorière), Isabelle Barnabé, Robert Barnabé, Florent Barnabé, Marcel Fillion, Roland Marion, une représentante du manoir et deux membres honoraires: le docteur Mohammed Said et Majella Godard Lévesque.*

VITE LU VITE SU

Conférence — Yvon Rivard, professeur, critique littéraire et romancier donnera une conférence au Collège Saint-Paul de l'Université du Manitoba le vendredi 11 mars.

La conférence du récipiendaire du prix du gouverneur général en 1986 pour son roman **Les silences du corbeau** est intitulée **Le roman québécois aujourd'hui: de l'imaginaire au réel**. L'entrée est libre.

(Vendredi 11 mars à 13h30 en la salle 234 du Collège Saint-Paul de l'Université du Manitoba).

Le français langue officielle en Saskatchewan

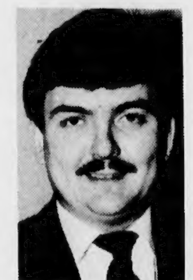
Victoire réelle ou succès sans lendemain?

La Cour suprême du Canada vient de déclarer que les Fransaskois jouissent des mêmes droits linguistiques que nous Franco-Manitobains.

Il y a cependant un léger pépin. Contrairement à la situation que nous connaissons chez nous, les droits des Fransaskois ne sont pas garantis par la Constitution. Ces droits peuvent donc être abrogés ou modifiés unilatéralement par l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

En d'autres termes, les droits des Fransaskois sont identiques aux nôtres, du point de vue de leur contenu, mais pas du point de vue de leur protection.

Pour envisager l'avenir des droits des Fransaskois, au moins quatre éléments doivent être pris en considération: a) l'état actuel du droit; b) l'accord du lac Meech; c) l'affaire Piquette en Alberta; d) le projet de loi C-72 sur les langues officielles.



Les opinions de l'auteur n'engagent que lui-même

Guy Jourdain

COMMENTAIRE

a) l'état actuel du droit

À l'heure actuelle, l'Assemblée législative de la Saskatchewan possède hors de tout doute le pouvoir constitutionnel d'abroger ou de diminuer les droits linguistiques des Fransaskois.

La partie devra donc se jouer dans l'arène politique et non dans l'arène judiciaire.

b) l'accord du lac Meech

Si l'accord du lac Meech est ratifié par toutes les législatures provinciales et le parlement fédéral, la Saskatchewan aura l'obligation constitutionnelle de protéger la dualité linguistique canadienne. Dans un pareil contexte, l'abrogation ou la diminution des droits linguistiques des Fransaskois sera possiblement inconstitutionnelle.

Or, la Saskatchewan compte parmi les provinces dont la législature a déjà entériné l'accord du lac Meech. La province s'est donc engagée officiellement à protéger la dualité linguistique canadienne.

Politiquement et moralement, est-il possible à la Saskatchewan de renier son engagement en prétextant que l'accord du lac Meech n'a pas encore force de loi? L'Alberta semble avoir fourni la réponse à cette question dans l'affaire Piquette.

Arabe, chinois

c) l'affaire Piquette en Alberta

En avril 1987, la députée Piquette a tenté de poser une question en français à l'Assemblée législative de l'Alberta. Le président de l'Assemblée lui a interdit de le faire et, quelques mois plus tard, la Chambre a adopté des règles strictes concernant l'emploi du français. Selon ces règles, le député qui désire s'exprimer en Chambre dans une langue autre que l'anglais (*que ce soit le français, l'arabe ou le chinois*) doit, à l'avance, obtenir l'autorisation du président et fournir le texte de son intervention.

Au nom de l'autonomie provinciale, le premier ministre du Québec et son ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes se sont lavé les mains du sort des Franco-Albertains. Après tout, le gouvernement du Québec ne voudrait pas que les autres provinces commencent à se mêler du traitement qu'il fait subir à sa minorité anglophone.

Pour sa part, le premier ministre du Canada s'est contenté de dénoncer la situation du bout des lèvres.

d) Le projet de loi C-72 sur les langues officielles

Le bilinguisme officiel existe au niveau fédéral depuis vingt ans. Pourtant, environ trente députés de l'Ouest s'opposent au projet de loi sur les langues officielles déposé par le gouvernement. Une dizaine d'entre eux voudraient même refouler le français à l'est de la rivière des Outaouais.

Étant donné les dissensions profondes au sein de son caucus en matière de langues officielles, le premier ministre Mulroney pourra-t-il intervenir vigoureusement pour soutenir la cause des Fransaskois?

Bref, le gouvernement Devine répondra de sa décision à l'électorat de sa province et non à l'opinion publique nationale. Les éditoriaux du **Devoir** et du **Globe & Mail** ne pèseront pas lourd dans la balance.

Les droits linguistiques des Fransaskois

a) bilinguisme législatif

Les députés ont le droit de s'exprimer en français ou en anglais au sein de l'Assemblée législative et de ses comités. Ils ne jouissent cependant pas du droit d'être compris par leurs collègues. Par conséquent, la prestation d'un service d'interprétation simultanée n'est pas obligatoire.

En outre, les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de l'Assemblée législative sont obligatoirement rédigés, imprimés et publiés en français et en anglais.

b) bilinguisme judiciaire

Toute personne a le droit d'employer le français ou l'anglais au sein des tribunaux ou dans les documents qui y sont déposés ou qui en émanent.

Le droit de s'exprimer dans la langue de son choix ne comprend pas celui d'être compris directement par le tribunal. Par conséquent, celui-ci peut avoir recours aux services d'un interprète.

Enfin, le choix de langue appartient autant aux juges et aux officiers de justice qu'aux citoyens ordinaires. Ainsi, s'il est possible de s'adresser au tribunal en français, il est impossible, dans l'hypothèse où le juge parle le français, d'exiger une réponse en français de sa part.

VITE LU, VITE SU

Fumeurs. Un fumeur sur cinq risque de mourir d'une maladie pulmonaire directement liée au tabac. C'est ce qui ressort d'une vaste enquête effectuée auprès de 42 000 personnes dans neuf villes de l'Amérique du Nord, dont Winnipeg. Ce taux de mortalité est de 10% supérieur à ce que les enquêtes précédentes avaient indiqué. On apprend également que 30% des futures victimes du tabac (toujours sur les 42 000 participants) sont âgées de moins de 45 ans et fument environ 30 cigarettes par jour.



Flair play

▶ Un peu de partisanerie, ça ne peut pas faire de mal.

Probablement encore sous l'influence euphorisante de Calgary, un éditorialiste du Globe and Mail n'a pas hésité à affirmer que les gens d'Albertville (Savoie, France) devront se lever de bonne heure s'ils veulent se montrer à la hauteur de l'hospitalité calgarienne.

Vous voyez d'ici les reportages en provenance des Alpes en 1992: «d'accord, les Français n'ont pas eu besoin de faire de la neige artificielle pour assurer le bon déroulement des Jeux, mais les vaches savoyarde ne se prêtent absolument pas aux rodéos. Ces Albertvillois n'ont donc pas de culture?»

Mais résistons à la tentation du journalisme-fiction. Et saluons plutôt le vrai héros des Jeux de Calgary, celui qui a permis au pays de sauver des milliards en évitant une épidémie de fièvre aphteuse ou de peste porcine classique.

L'inspecteur Angus n'a fait que son devoir patriotique. Il n'espérait aucune médaille, sinon un petit biscuit en guise de récompense pour ses succès. Décidément, Agriculture Canada a eu le nez fin en confiant nos frontières au flair du premier chien inspecteur.

«Grâce à son nez, il protège notre pays contre l'introduction volontaire ou non de maladies. Il peut déceler si les bagages contiennent de la viande, des fruits dont l'introduction est interdite au Canada. Et comme plus de 90% des spectateurs des Olympiques sont venus d'Europe, Angus n'a pas manqué d'ouvrage. Les produits qu'il recherche pourraient entraîner la ruine de notre agriculture».

Un peu de partisanerie, ça ne peut pas faire de mal. Beaucoup de partisanerie, ça peut vite virer au ridicule.

Le chroniqueur free-pressien Fred Cleverley refuse d'accepter cette évidence dans sa plus récente chronique. À moins qu'il soit sous l'influence euphorisante de la perspective imminente d'un gouvernement conservateur au Manitoba? Il est arrivé à la conclusion: *About the only thing standing between a Conservative victory and the re-election of Howard Pawley is a myth.*

Le mythe, en substance, c'est que les bleus n'ont pas assez de députés ministrables. «*I was prepared to dismiss the comments until they were repeated by an individual who earns his living teaching political science*».

Entre Calgary et Cleverley

En fait, Fred commet une double erreur: donner du poids à l'opinion d'un prof de science politique et avouer que Filmon n'a pas assez de cerveaux à sa disposition.

«*Sometimes inexperience in an asset to a minister, as anyone who watches the British television comedy Yes Minister will realize. (...) If the Conservatives win a comfortable majority, say 34 members (...) there would be a group of seven new faces from which Gary Filmon could fil his cabinet vacancies*».

Un peu de bon sens, ça ne peut pas faire de mal.

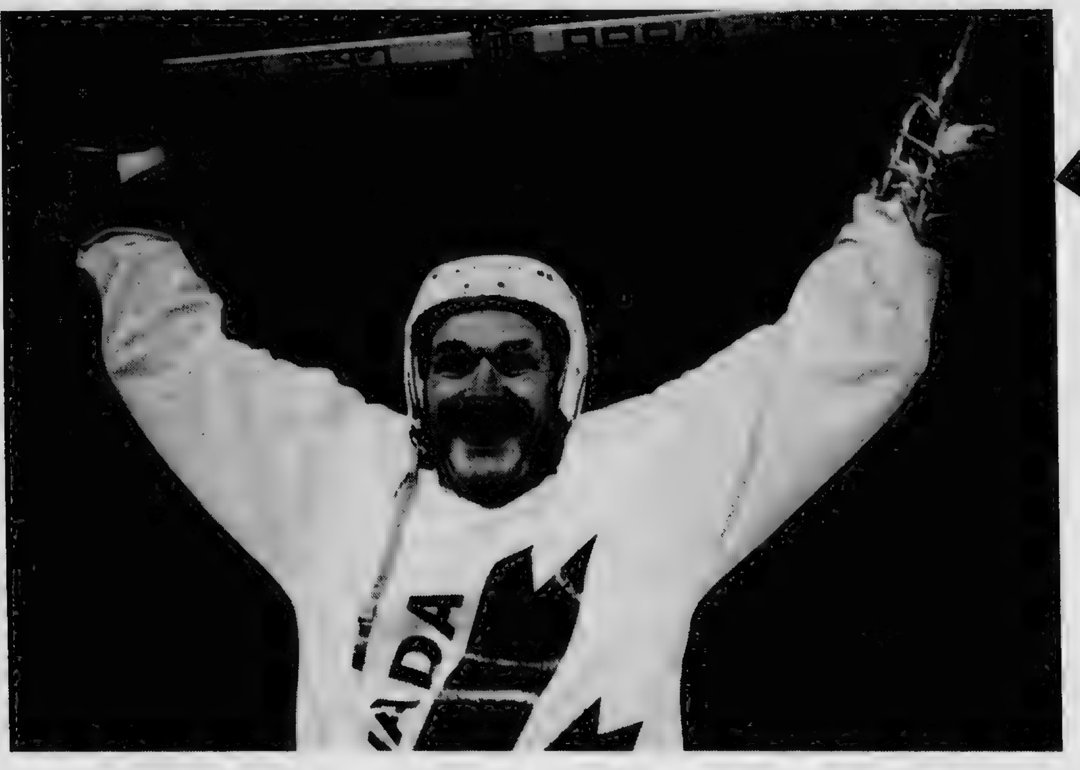
Calgary devrait arrêter de mettre des anneaux olympiques dans les museaux des vaches et le Free Press devrait embaucher l'inspecteur Angus à la place de Fred Cleverley. Au moins, le titre de la chronique aurait pris son vrai sens: «*Smell of victory draws the Tory caucus together*» ■

Bernard BOCQUEL

ASSEMBLÉE ANNUELLE



LES ÉDITIONS DU BLÉ
Le vendredi 11 mars 1988
à 19 h 30
au 340, boulevard Provencher
en la salle 4h du CCFM



Y a-t-il une vie après le hockey? Voilà la question à laquelle répondra le Théâtre français d'Edmonton en tournée à Saint-Boniface les 17, 18 et 19 mars, à 20h, à la salle Martial-Caron du Collège de Saint-Boniface.

Cette pièce de Kenneth Brown, adaptée par le Québécois Michel Garneau, met en vedette André Roy (ci-haut).



Du théâtre en masse au Collège!

Les États en spectacle!

Ça ne serait pas de vrais États généraux sans qu'on donne un droit de parole aux artistes de la francophonie manitobaine.

Ainsi, le congrès des 4, 5 et 6 mars mettra en vedette des comédiens, chanteurs, et musiciens connus et moins connus, mais bien de chez-nous.

Le tout démarrera le vendredi soir 4 mars. Les comités culturels de la province seront les hôtes des **«Bière et saynètes»** au Rendez-Vous (*au 768, avenue Taché*).

Les saynètes seront suivies d'un spectacle des super-occupés **Danseurs de la Rivière-Rouge**.

Les Danseurs, dans le dernier mois, se sont produits aux Olympiques à Calgary, au Festival du Voyageur, au Trapper's Festival à Le Pas et partent bientôt pour Milwaukee, Chicago et Minneapolis.

Samedi soir 5 mars, on nous réserve le choix de deux spectacles. Au Centre culturel franco-manitobain, c'est le blues de l'harmonica de Fernand Gauthier. Les artistes du **100 Nons** seront également de la fête.

Également le samedi soir 5, il y aura un **Gala-spectacle** qui s'annonce assez spécial.

«Une quinzaine d'artistes franco-manitobains bien connus exprimeront, par la chanson, comment ils se ressentent vis-à-vis de notre culture», explique **Lorraine Fredette**, qui participe au côté spectacle des États généraux.

Le Gala, qui aura lieu au Rendez-Vous, sera enregistré par Radio-Canada pour rediffusion le 12 mars, de 10h à midi à **CKSB**, à l'émission **Chute libre**.



Daniel TOUGAS

Sommaire



photo Daniel Tougas

Après le «Marin Breton» de Jacques Lussier l'an dernier, c'est au tour de Suzanne Druwé de remporter la chanson de l'année au Concours Phonogramme de CKSB. On pourra entendre sa composition «Maladie du mur» dès le mois d'avril.

La maladie berlinoise

Dès le début du mois d'avril, les auditrices et auditeurs de CKSB risquent d'être atteints par la «Maladie du mur».

C'est le nom de la chanson gagnante du **concours Phonogramme** de **Radio-Canada**, qui choisit chaque année la chanson inédite française de la province.

«La **maladie du mur**, c'est une expression que j'avais entendue qui décrivait le sentiment des gens de Berlin devant ce mur qui les divise et qui les retient,» explique l'auteure de la chanson gagnante, **Suzanne Druwé**.

«J'ai pris cette métaphore et je l'ai étendue à la difficulté que nous avons tous d'exprimer certains sentiments».

La composition d'une chanson du début à la fin est une nouvelle expérience pour cette Franco-Manitobaine qui a pris l'expérience de la scène au sein du **100 Nons**.

Suzanne Druwé finit actuellement son baccalauréat en éducation au Collège de Saint-Boniface. Celle qui a chanté à la salle du Centenaire lors du 50e anniversaire des **Caisses populaires** n'éloigne pas complètement l'idée d'une carrière en musique.

«Je ne dis jamais non, précise la Bonifacienne de 22 ans. Mais j'ai d'autres choses à faire avant, par contre».

Suzanne Druwé enregistera sa chanson dans les studios de Radio-Canada à la fin de mars. La chanson sera ensuite distribuée tous les postes de radio du réseau d'État pour diffusion.

Six participant(e)s ont pris part au **concours Phonogramme** cette année. Une douzaine de chansons ont été soumises.

Dans le volet **«pièce instrumentale»** et **«chanson anglaise»** du concours, 46 musiciens ont soumis 74 pièces pour la catégorie instrumentale. Côté chanson anglaise, c'est l'inondation: 162 participants pour un total de 402 chansons!

Laurie McKenzie a remporté le concours instrumental avec **«Deborah»**. **«When Love Starts»** de **Glen Willows** a été retenue dans la catégorie chanson anglaise.

Les 60 n'ont pas fini de se rebeller

Cette semaine, la compagnie d'espadrilles Nike a consenti à retirer son annonce commerciale qui faisait usage de la chanson «Revolution» des Beatles. Une chanson des Sixties comme nulle autre.

Apple Records, la compagnie des Beatles, veut plus que le retrait de l'annonce, par contre. Elle demande 19 millions de dollars de dédommagement. Et ce, malgré le fait que Nike avait payé **318 000$** à **Capitol Records** pour la permission d'utiliser la chanson...

Les affaires des Beatles sont aussi compliquées que la politique étrangère des États-Unis. Et on s'étonne que **George Harrison** et **Paul McCartney** se parlent à peine.

Malgré tout ça, les annonces commerciales continuent à exploiter au maximum la musique des années 60. Il suffit de regarder la télévision une demi-heure pour entendre **«A Hard Day's Night»**, **«When A Man Loves A Woman»** ou quelque chanson rhythm and blues des 60 dans une publicité.

Les années 50 se sont laissées plagier, adapter, manipuler par la décennie des 1970. Ce n'est pas le cas pour les années 60. Évidemment on ne pouvait pas s'attendre à ce que cette décennie révolutionnaire reste passive.

Vingt ans plus tard, la décennie des 60 n'a pas fini de se rebeller. C'est peut-être pour ça que les jeunes d'aujourd'hui continuent à la choyer.



Un spectacle du Cercle Molière destiné aux élèves de la maternelle à la troisième année est actuellement en tournée de l'Ouest canadien.

«Le Voyage du train», qui met en vedette Janique Hébert (ci-haut), Claude Dorge et Roger Rey, visite la Colombie-Britannique jusqu'au 18 mars, ensuite l'Alberta et la Saskatchewan. Cette pièce, mise en scène d'Irène Mahé, se terminera au Centre national des arts, avec des représentations du 3 au 30 mai.

photo: Hubert Pantel

Le Bourgeois gentleman

Monsieur Bourgeois, un Québécois moyen, veut «devenir» anglophone. Il veut passer du quartier de Rosemont à celui de Westmount. Et pour ce faire, il va jusqu'à suivre des cours sur les loisirs anglo-montréalais!

C'est là, en deux mots, l'intrigue du **Bourgeois gentleman** d'Antonine Maillet que montera le **Club de théâtre du Collège de Saint-Boniface.**

La pièce, mise en scène par **Jean Sourrisseau** avec l'aide de **Lorelei Bourrier**, sera présentée dans la salle 1170 du Collège les 11 et 12 mars, à 20h. La représentation du 11 sera suivie d'un vin-fromage. L'entrée est gratuite.

«C'est une pièce très comique, souligne l'une des comédiennes, **Geneviève Pelletier**, qui joue Lucille Bourgeois, la fille de l'anglophile. L'intrigue tourne autour de mon père dans la pièce qui se croit supérieur aux autres et qui cherche à se faire anglophone».

«C'est un «spoof» du Bourgeois gentilhomme de Molière».

L'interaction entre Monsieur Bourgeois (*joué par* **Paul Sherwood**) et sa servante Joséphine (*interprétée par la professeure* **Louise Larivière**) domine l'action, explique Geneviève Pelletier.

«Et les personnages secondaires viennent ajouter du piment», précise l'étudiante de 18 ans, qui a participé à deux comédies musicales lorsqu'elle était au Collège Louis-Riel. Elle est maintenant en première année (*sciences*) au Collège universitaire.

Selon **Geneviève Pelletier**, le Club de théâtre n'exclut pas la possibilité d'une tournée scolaire du **Bourgeois gentleman.**

Le Manitoba sur les écrans du monde

Il y a quelque chose dans l'histoire des Métis qui touche tout le monde. La série Daughters of the Country est un bon exemple de cet intérêt.

Cette série de quatre films d'une heure,(1) produite au Manitoba par **Norma Baily**, a été achetée par des réseaux de télévision en Chine, au Japon, en Corée et en Amérique du sud, entre autres.

La série a également suscité des réactions positives à **Cannes** et au Festival du film de **Berlin**.

En tout, ces courts-métrages ont remporté 14 prix depuis leur lancement l'an dernier.

> ***«Daughters» finalement au Canada***

C'est le projet de film le plus ambitieux qu'on ait connu au Manitoba, jusqu'à présent.

Vous reconnaîtrez peut-être les lieux de tournage de cette série de l'**Office national du film** (*Winnipeg*): le prochain épisode qui sera diffusé, Mistress Madeleine, a été filmé au **Petit Fort Garry**, le suivant, Places Not Our Own, a été tourné à **Napinka** au Manitoba et The Wake, sur la réserve indienne de **Brokenhead**.

Après l'**Asie**, l'**Europe** et l'**Amérique du Sud**, finalement le Canada a l'occasion de voir une partie importante de son histoire au petit écran.

(1) *La série se poursuit cette semaine au réseau CBC: le 10 mars:* **Mistress Madeleine** *à 20h,* **Places Not Our Own** *le 17 mars à 20h et, avec une semaine de relâche, le 31 mars,* **The Wake** à 20h.



Madeleine: entre deux mondes

Le prochain épisode de la série de Norma Bailey, Daughters of the Country, sera diffusé à CBC le 10 mars. «Mistress Madeleine» met en vedette la comédienne Mireille Deyglun et le comédien-dramaturge Alan Williams (ci-haut). C'est justement une pièce de Alan Williams, Welcome to the NHL, qu'a lancé le Prairie Theatre Exchange cette semaine.

Fait à Winnipeg: La cinémathèque (au 100, rue Arthur, dans le Artspace) présente cette semaine quatre courts films de cinéastes winnipégois.

Au menu: The Many Face(t)s of Jerry Bone de Leona Harvich, House of the Wind par Sheldon Oberman, The Milkman Cometh (ci-haut) de Lorne Bailey et To Whom It May Concern, un vidéo produit par Alex Poruchnyk.

(Du 4 au 6 mars, à 20h, à la Cinémathèque).

Du radio-théâtre à CKSB: La radio de **Radio-Canada** diffusera la pièce «**La grève des ménagères**» telle que jouée (*lue*) par les membres de la Fédération des aînés.

Ce sera diffusé en tranches de 10 minutes à 8h30 les 12, 19 et 26 mars à l'émission **Chute Libre** le samedi matin. La narration sera de **Léo Rémillard** qui a mis en scène la pièce pour le gala des aînés l'an dernier.

La comédie des hockeyeurs

Après avoir joué à guichets fermés au Festival olympique des arts à Calgary, la pièce de Alan Williams, Welcome to the NHL, est rentrée à Winnipeg.

Le spectacle, qui met en scène six comédiens portant des patins à roulettes fines (*sur une patinoire!*) jouera au **Prairie Theatre Exchange** jusqu'au 3 avril.

Chacun des comédiens a évidemment son mot à dire sur l'expérience du patin quotidien.

«Playing hockey six hours a day — I feel like I'm twelve years old again», lance **Robb Paterson.**

Un autre comédien, **Peter Smith**, renchérit, songeur: «Playing hockey kept me on the streets». La critique de **Welcome to the NHL** la semaine prochaine.

Le Ballet de retour de l'Orient. Les billets pour «Giselle» du **Ballet royal de Winnipeg**, qui rentre en force d'une tournée mouvementée, mais réussie, de l'Orient, sont en vente dès cette semaine.

Ce sera vraiment un festin pour les yeux: **Evelyn Hart** interprétera le rôle de Giselle avec **Andris Liepa**, un danseur avec le Ballet Bolshoi de l'**Union soviétique**. Notez les dates où vous pourrez voir ce duo: les 23, 25, 26 mars à 20h, et le 27 à 14h.

Giselle jouera à la salle du Centenaire du 23 au 27. Les billets aux guichets Bass ou au **Ballet royal** *(956-0183)*.

Les publicités sont revenues! Les fameuses annonces publicitaires gagnantes du concours de Cannes seront projetées du 8 au 27 mars.

Cette année, ces 122 publicités pourront être vues dans l'auditorium Samuel N. Cohen dans le Centre de recherches de l'Hôpital de Saint-Boniface.

(Dès le 8 mars, à 19h et 21h tous les soirs, avec matinées le samedi et dimanche, à 14h).



Ce sont des «Photos de classe» (les deux sens sont intentionnels) que nous offre la Floating Gallery du 8 au 26 mars. Douze étudiant(e)s en photographie à l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba exposeront quelque 27 de leurs meilleures oeuvres.

«C'est une sélection de photos d'étudiants au niveau avancé, explique le professeure qui a monté l'exposition, Joanne Jackson-Johnson. J'ai choisi deux ou trois photographies de chaque étudiant qui illustraient un sentiment précis. Chaque photographe a son ton propre.» La Floating Gallery est au 218-100, rue Arthur dans le Artspace.

La Tougâterie: *Il suffit de lire certains panneaux français à Saint-Boniface et ailleurs au Manitoba pour en rire une coche.*

Comme vous pouvez le constater, une partie du problème se situe au niveau des accents (voir en bas). Il faut croire qu'en dessinant l'affiche, l'artiste pige un accent dans un chapeau et la pose où bon lui semble.

Mais on ne peut pas trop se plaindre, le français n'est pas la seule langue à se faire malmener. La preuve?

Cette photo que le Manitobain Hubert Pantel a prise dans un ascenseur à Paris (à droite) voilà quelques années.

Le comble, c'est que même le français n'en sort pas indemne: ascenseur ne prend pas deux «c»!



télé-horaire

du lundi 7 mars au dimanche 13 mars — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 7 mars

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
Docteur Folamour. Comédie satirique. Avec Peter Sellers, George C. Scott et Sterling Hayden.

16h30 — Le petit vampire

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de la réussite (2e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Génies en herbe
La Broquerie affronte Vincent Massey.

19h00 — La Cour en direct

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Médicaments danger
(Début) Série réalisée par Guy Green d'après le roman d'Arthur Hailey. Avec Patrick Duffy, Pamela Sue Martin, Ben Cross et Annette O'Toole.

22h20 — Le rêve de californien
(6e de 7).

23h20 — Au jour le jour

mar. 8 mars

11h00 — Bout d'Chou et Casse-Cou

14h15 — Cinéma
Les enfants de Dieu (All God's Children). Drame social et politique. Avec Richard Widmark et Ned Beatty.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de réussite (3e de 8)

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
Trafics en tous genres (dern. de 2) Comédie. Avec Sean Astin, Tim Thomerson et Brian Keith.

20h00 — Robert et compagnie

20h30 — Le Parc des Braves
Pierre-Paul et Flore reçoivent toute la famille pour célébrer leur nouvelle prospérité. Cependant, la fête est troublée par une triste nouvelle.

22h20 — Dallas
Prenez-vous cette femme. Jamie déclare qu'elle n'utilisera pas son document contre la famille Ewing. J.R. continue à chercher la preuve de sa fausseté. Le mariage de Jenna et Bobby est compromis.

23h20 — Rencontres

23h50 — Cinéma
L'histoire d'Orokia. Drame de moeurs. Avec Marguerite Sou, Joseph Traore, Nouhoun Ouattara et Mahdi Pafadnam.

merc. 9 mars

11h00 — Démétan, la petite grenouille.

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de la réussite (4e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Hebdo

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Franklin Delaney, vice-président de Radio-Canada.

20h00 — L'Héritage
Xavier qui s'est blessé repose à l'hôpital. Ignorant tout du drame, Stéphanie et son père se disputent à propos d'Albertine. Junior et Julie préviennent tout le monde.

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
L'épopée du Sheik Bouamama. Drame historique. Avec A. Arouat, M. Chougrani, R. Bazil et A. Janney. Oran 1878. Le marabout Bouamama incite ses compatriotes à se rebeller contre les colonisateurs français.

jeu. 10 mars

11h00 — Le Petit Castor

13h15 — Au jour le jour

14h15 — Cinéma
Le shérif et les extra-terrestres. Comédie. Avec Bud Spencer, Gary Guffey et Raimund Harmstorf.

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de la réussite (5e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — À plein temps

19h30 — Bonjour Docteur

20h00 — Rock
(4e de 5). Rock est fasciné par Max qui devient son confident, son idole. Tout à l'attrait de sa nouvelle vie il en oublie vite ses devoirs envers ceux qui l'aiment et le soutiennent.

22h20 — Lance et compte
(10e de 13). Suzie rentre au Canada. Marc Gagnon l'accueille et tente de lui remonter le moral. Gilles Guilbeault se fait plus sévère avec Pierre Lambert. Jacques Mercier veut ébranler la confiance de Gilles Guilbeault.

23h20 — Cinéma
La chevauchée sauvage. (Bite the Bullet). Western. (amér. 75).

vend. 11 mars

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
Capitaine Malabar dit La Bombe.

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de la réussite (6e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Monstres et merveilles.
Drame. Avec John Hurt, Eric Richard et Maggie Wilkinson.

22h20 — Cinéma
Vision fatale (Fatal Vision). (1re de 2). Drame. Avec Gary Cole, Karl Malden et Eva Marie Saint. (2e partie, samedi 12 mars à 22h15).

sam. 12 mars

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — Professeur Poopsnagle
11h00 — Semaine parlementaire à Ottawa

11h30 — Le vagabond

12h00 — D'hier à demain
Brésil: la fièvre de l'or.

13h00 — Ciné-Famille
La flûte à six Schtroumpfs.

14h30 — Univers des sports

16h00 — Grand air

16h30 — Manon
(Début). **Le retour de l'enfant prodigue**

18h00 — Samedi de rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Whalers de Hartford affrontent les Canadiens.

22h15 — Télé-sélection
Vision fatale (dern de 2).

dim. 13 mars

10h00 — Le Jour du Seigneur
D'Ottawa.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
L'aventure de la sagesse

12h30 — Les matinées du dimanche
Balanchine (partie 1) Document biographique de la vie et l'oeuvre de George Balanchine

Balanchine (partie 2).

Tentations: Danse et musique

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard
Sadhana (La quête du sacré)

17h02 — Science réalité

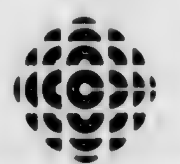
17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness
Défense de rire. Inv.: Dominique Michel, Les Foubrac, Tex Lecor, Alain Dumas, La Bande Magnétique, le duo Bernard Carez/Raymond Pollender et Lorne Elliot.

19h30 — Les beaux dimanches
Soirée viennoise. Avec l'Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal dirigé par Neil Chotem et les danseurs de l'Atelier de Chorégraphie de Montréal.

21h15 — Les beaux dimanches
Qui a tiré sur nos histoires d'amour?

23h30 — La grande visite
(Reprise).



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Découvrez votre Indice de masse corporelle

Est-ce que vous faites le poids?

Grand, plus court, costaud ou plus mince: les corps en santé, ça se présente en formats variés! Et maintenant, grâce au nouvel Indice de masse corporelle (IMC), il vous est facile de vérifier si votre «format» s'insère dans la gamme des poids-santé.

Après tout, qui a besoin de problèmes de santé?

L'Indice de masse corporelle vous signale si vous prenez des risques faibles, modérés ou élevés avec votre corps. À l'intérieur de la gamme des poids-santé, plusieurs poids peuvent convenir à votre taille — À vous de choisir celui qui vous est confortable!

L'Indice de masse corporelle est reconnu par le Groupe d'experts des normes pondérales, un comité mis sur pied par Santé et Bien-être social Canada, de même que par un grand nombre de professionnels de la santé et d'agences gouvernementales à travers le monde. L'IMC est sûr, précis et fiable.

L'IMC s'applique presque à tout le monde...

Cependant, l'IMC est inexact dans le cas des enfants et des adolescents de moins de 20 ans, des adultes de plus de 65 ans, des femmes enceintes et allaitantes, de même que dans le cas des personnes très musclées, comme les athlètes.

Consultez le tableau

L'IMC est basé sur une équation, la même pour les hommes et les femmes, mettant en relation votre taille et votre poids. Si vous vous situez dans la gamme des poids-santé, vos risques de développer des maladies associées à l'extrême minceur ou à l'embonpoint sont à leur plus bas. Découvrez votre IMC à l'aide du diagramme ci-contre.

L'INDICE DE MASSE CORPORELLE

A	B	C
TAILLE (cm) (po)	POIDS (kg) (lbs)	IMC (kg/m²)

Source: Le Groupe d'experts des normes pondérales, Santé et Bien-être social Canada

COMMENT TROUVER VOTRE IMC

1. Faites un X sur l'échelle A vis-à-vis votre taille.
2. Faites un X sur l'échelle B vis-à-vis votre poids actuel.
3. Avec une règle, tracez une ligne reliant les deux X.
4. Prolongez cette ligne jusque sur l'échelle C pour trouver votre IMC.

PAR EXEMPLE:

- Si François mesure 1,80 m (5'11") et pèse 85 kg (188 lbs), son IMC est de 26 environ.
- Si Louise mesure 1,60 m (5'4") et pèse 60 kg (132 lbs), son IMC est de 23 environ.

Moins de 20: Un IMC inférieur à 20 pourrait être associé à des problèmes de santé chez certaines personnes. Il serait peut-être bon de consulter votre diététiste et votre médecin.

De 20 à 25: Cet intervalle d'IMC est associé au plus faible risque de maladie chez la majorité des gens. Si vous êtes dans cet intervalle, restez-y!

De 25 à 27: Un IMC situé dans cet intervalle est parfois associé à des problèmes de santé chez certaines personnes. La prudence est donc de mise dans vos habitudes de vie.

Plus de 27: Un IMC supérieur à 27 est associé à des risques plus élevés de problèmes de santé tels que les maladies du coeur, l'hypertension et le diabète. Il serait peut-être bon de consulter votre diététiste et votre médecin.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas que les chiffres sur la balance qui comptent.

- Assurez-vous de choisir des aliments nutritifs et savoureux des 4 groupes de Guider alimentaire canadien et de demeurer actif pour garder la forme et vous sentir bien.
- Soyez réaliste à propos de votre corpulence; apprenez à vous aimer et à mettre en valeur votre propre corps.
- Portez des vêtements confortables et qui avantagent votre silhouette pour être mieux dans votre peau. Soyez positif — et les autres le seront aussi.

Si vous désirez perdre un peu de poids...

Optez pour le bons sens!

- Prenez des repas équilibrés, en réduisant simplement vos portions.
- Examinez vos méthodes de préparation et de cuisson des aliments. Et lorsque vous mangez, demandez-vous si vous avez vraiment faim.
- Bougez davantage! Mais choisissez des activités que vous aimez, qui vous procurent du plaisir et auxquelles vous pourrez être fidèle.
- Ne vous laissez pas attraper par les modes farfelues et les gadgets publicitaires qui promettent des pertes de poids «instantanées».
- Recherchez des sources d'information fiables, comme les diététistes de votre région, et n'adoptez un programme que s'il est équilibré et sensé.

La SFM répond aux 7 questions de Georges Forest

Au nom du Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine, je tenterai de répondre aux questions de M. Georges Forest dans La Liberté du 26 février dans la mesure où celles-ci sont du ressort de la SFM.

1. 5 pages de publicité dans La Liberté.

1.(a) La pratique et certains aspects des règlements généraux de la SFM déterminent ce qui sera publié avant l'assemblée générale annuelle. D'ailleurs, la publication de ces documents facilite la participation à l'assemblée comme en témoigne l'intervention de M. Forest. La SFM n'a pas demandé à La Liberté d'utiliser telle page du journal plutôt que telle autre. À noter que la publicité de la SFM est importante pour le journal.

1.(b) La responsabilité de la publicité entourant les États généraux appartient strictement au sous-comité de publicité des États généraux et non à la SFM. Ce comité a réparti ses annonces dans les journaux ruraux, le Free Press, La Liberté et à Radio-Canada. La perception «d'usurpation» est une perception. La SFM ne prend pas de décision par rapport aux États généraux. Elle ne fait que donner son appui technique.

2. Motif de la prolongation des mandats.

Tous les membres de la SFM ont reçu dès octobre 1987 un Bulletin spécial de sondage clarifiant la problématique des mandats en période de transition ayant pour effet d'inaugurer des assemblées générales annuelles d'automne. Les raisons données soit très détaillées dans ce bulletin. La réponse des membres, sont par téléphone (25% ont répondu), ou à la réunion même du 28 novembre démontrait une compréhension du problème et une acceptation de la solution proposée. M. Forest reçoit le bulletin de la «SFM-INFO». Des copies de ce bulletin sont disponibles aux bureaux de la SFM.

3. Assemblée générale annuelle sans élection

Il est possible de tenir une assemblée générale sans avoir d'élections à condition d'avoir respecté le processus de modifications des règlements généraux. L'Assemblée générale spéciale du 28 novembre dûment convoquée avait pour but de suspendre les règlements généraux en matière de la durée des mandats seulement.

4. Planification 1988-1991

La SFM aurait dû accompagner la publication de la programmation recommandée d'une note explicative indiquant que la SFM avait sollicité et obtenu l'assurance du Secrétariat d'État que la programmation pouvait changer à cause du Congrès. Donc, il y a flexibilité. Tous les organismes franco-manitobains sont dans la même situation. Il fallait remettre une planification sur trois années non seulement pour assurer les octrois qui doivent être demandés en janvier, mais aussi pour donner une idée au Secrétariat d'État d'une planification de trois ans.

De fait, il sera probablement convenu entre le Secrétariat d'État et les Associations membres de la FFHQ qu'à l'avenir, la planification soumise se fera sur une base de trois ans. Par contre, l'assemblée générale annuelle de la SFM aura dorénavant la possibilité de suggérer ou de voter des changements en novembre pour la planification de l'année suivante.

5. Les coûts d'inscription au Congrès des Société franco-manitobaine sont de la juridiction du Comité organisateur et non de la SFM. Les règlements généraux de la SFM exigent la présentation aux membres de la programmation telle que recommandée par le Conseil d'administration. Cette année, plus que par le passé, il y a flexibilité. La tenue à l'automne de l'assemblée générale annuelle corrigera vraisemblablement cette impression de tout cuit et pourra ainsi répondre aux demandes du Congrès des États généraux.

6. À quand le nouveau départ?

La SFM respectera la démarche et le rythme de la francophonie à se donner une carte routière. Les changements en profondeur viennent de la base. Par contre, la SFM a un rôle de concertation à remplir sans pour autant brusquer les gens. C'est plus lent comme approche, mais peut-être plus engageant.

7. L'avenir est-il déjà forgé?

Le «petit congrès des États généraux» seul pourra en témoigner ou apporter la preuve du contraire.

Je remercie M. Forest de me fournir l'occasion d'apporter des précisions.

Lucille Blanchette
Présidente
Saint-Boniface
le 29 février 1988

Humour

L'échelle à droite mène au bureau des plaintes

Le 1er vendredi du mois — **Daniel TOUGAS**

C'est curieux ce qui m'est arrivé l'autre matin.

Je me suis levé, et en regardant ma réflexion, j'ai vu quelque chose de grotesque. J'avais les joues gonflées, les yeux étirés et rouges, les lèvres épaisses et un peu aplaties.

J'ai réalisé plus tard que je me regardais dans la bouilloire. Mais depuis ce temps-là, j'ai décidé de ne plus me fier aux apparences.

Surtout que, dernièrement, les nouvelles parlent beaucoup du service sercret canadien, de Mohmoud Mohammed Issa Mohammad, d'espionnage et d'intrigues internationales. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les espions abondent au Canada.

Le premier que j'ai commencé à soupçonner c'est mon frère Martial. Il imite trop facilement les accents pour être au-dessus de tout soupçon.

Jusqu'à présent, ma façon de le tester a été simple. Je l'appelle dans le milieu de la nuit et quand il répond, je lui dis: «C'est moi, Boris» ou parfois «Wing Lo, j'ai besoin de ton aide» et je note sa réaction.

La plupart du temps, sa réaction est la même: il pousse un soupir, grogne «Je vais le tuer» et raccroche.

Dernièrement, j'ai changé de tactique. Je lui demande régulièrement s'il a obtenu sa carte de crédit Visa. Je m'assure de prononcer le mot «Visa» avec une intonation légèrement accusatrice en arquant le sourcil gauche pour voir s'il bronche.

Rien.

Évidemment, mon frère n'est pas l'unique cible de mes soupçons. Vous allez être soulagé de savoir que j'ai fait faire des *checks* dans Saint-Boniface.

Pour ce faire, j'ai retenu les services de Jose José: détective privé, immigrant reçu et grand amateur du Cafe Café (*angle Provencher et Des Meurons*).

J'ai donné quelques pistes à Jose et nous avons découvert des choses intéressantes. Rien d'international, mais des choses intéressantes quand même.

Photo numéro 1: Le barbouillis sur les drapeaux du boulevard Provencher.

Après plusieurs jours d'investigation, d'analyse et de graphoanalyse, Jose et moi sommes arrivés à la conclusion que ce sont les mots «le boulevard» qui se trouvent sur ces drapeaux.



Photo numéro 1: le barbouillis sur les drapeaux du boulevard Provencher.

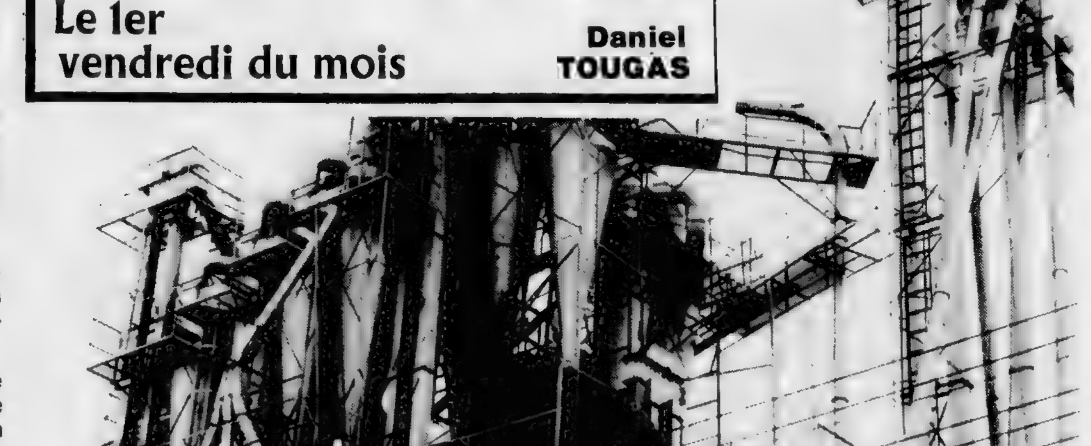


photo Daniel Tougas

Photo numéro 3: les silos de la rue Archibald.







Photo numéro 2: coïncidence?

En dessous, évidemment, tout le monde sait que c'est la signature du designer Jimmmmmmmm Vermette.

Photo numéro 2: Le logo de la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Nos tentatives de trouver un lien entre la bibliothèque et le Parti libéral du Canada se sont montrées infructueuses. Nos excuses à la bibliothécaire en chef et/ou à John Turner selon le cas.

Photo numéro 3: Les silos de la rue Archibald.

Le côté exagéré de la tuyauterie de cet immeuble m'a toujours paru suspect. J'avais raison.

Nos recherches démontrent que ce complexe «déguisé» en élevateur renferme, en fait, le système de courrier interne de la Manitoba Public Insurance Corporation.

Les formulaires d'accidents rapportés pour la première fois sont automatiquement détruits dans les deux gros entonnoirs du centre. La deuxième fois qu'on fait une demande, elles passent par les quatre entonnoirs à gauche.

Les fonctionnaires peuvent contourner tout le système en faisant expédier leur formulaire par le tuyau horizontal du bas.

L'échelle à droite mène au bureau des plaintes au 15e étage.

Hockey

Cette fois, tout est possible

Il reste un mois au calendrier de la Ligue Nationale et les participants aux séries éliminatoires ne sont pas encore déterminés. Des courses de dernière heure dans toutes les divisions sont possibles.

Depuis des années, les dirigeants de la Ligue Nationale parlent de parité dans le circuit. L'équilibre n'est pas loin d'être atteint. Les 21 équipes de la Ligue Nationale sont en position d'accéder aux séries. D'ici un mois, 5 équipes quitteront le portrait pour permettre à la deuxième saison de commencer.

Dans la division Smythe, les Jets sont solidement ancrés en 3e place. Leurs adversaires en première ronde sont moins certains. Calgary a l'avantage sur les Oilers, vu que la majorité de leurs matchs seront en Saddledome. Les chances sont très bonnes que les Jets affronteront les champions de l'an dernier dès la 1ère ronde.

Pour ce qui est de la 4e place dans la Smythe, les Kings lutteront avec les Canucks. Mais les Canucks devront connaître de bons moments plus souvent qu'à leur tour!

Dans la division Norris, les Maple Leafs semblent avoir décroché une place en séries malgré eux. C'est grâce aux performances médiocres des North Stars de Herb Brooks que les Maple «Laughs» peuvent espérer.

Détroit s'accroche toujours à la 1ère place. Les Blues, pour leur part, devront plus penser aux Black Hawks derrière eux, qu'aux Red Wings devant eux.



André BRIN

Ravitailler

La division Patrick sera la course la plus intéressante à surveiller. Les Rangers, Devils et Penguins se disputent tous la dernière place. Les Devils passeront de longs moments à l'extérieur et sont nettement désavantagés.

Les Rangers et les Penguins se trouvent dans la même situation. Les deux équipes viennent de se faire ravitailler en défense par les équipes olympiques américaines et canadiennes (*Leetch et Zalapski*). L'avantage doit aller à Pittsburgh. (*Lemieux*)

Washington finira probablement la saison en 2e place derrière Philadelphie et devant les Islanders.

La division Adams est elle aussi loin d'être décidée. Boston et Montréal se disputent la 1ère place. L'horaire donne un grand avantage aux Bruins qui ne joueront que 5 fois à l'extérieur en fin de saison.

Buffalo ne perdra pas la troisième place, tandis que Québec a du chemin à faire pour rattraper Hartford. Avec les blessures qui affligent les Nordiques ces temps-ci, il ne faudra pas trop compter sur les rivaux des Canadiens.

J'ai pas d'excuses mais des explications

Mes prédictions pour les Jeux Olympiques sont tombées à l'eau pas mal vite au tournoi à Calgary. L'Union Soviétique m'a semblé plus motivée que les autres équipes. Surtout plus motivée que l'équipe canadienne.

Pour ce qui est de la quatrième place au Canada, il y a des explications. Dave King et les responsables de l'équipe ont trop misé sur l'aide des équipes de la Ligue Nationale. Si, sans l'aide du grand circuit, le Canada avait réussi à remporter le tournoi Iszvestia, pourquoi changer?

Steve Tambellini, Jim Peplinski et Tim Watters sont de bien bons gars, mais ils n'ont pas fait la différence. Ils ne se sont pas sentis à l'aise avec le système de King avant la deuxième ronde. Et le fossé a été creusé en première ronde.

Pourquoi mettre un programme de trois ans en place si, en dernière heure, on devrait aller chercher des joueurs d'ailleurs?

Après les Olympiques, quelques commentaires... Dans quelques années, Kamiensky, Bykov et Prabchuk devraient remplacer les Larionov, Makharov, et Fetisov de l'équipe... Chapeau à Dave King pour avoir nommé Trent Yawney capitaine au lieu de Gregg ou Peplinski...

Fleury

L'Allemagne de l'Ouest risque de devenir une puissance si quelques jeunes peuvent s'ajouter à ce programme... Udo Kiessling pourrait jouer dans la Ligue Nationale. De même pour Dieter Hegen...

Zarley Zalapski sera un meilleur joueur que l'Américain trop vanté, Brian Leetch... J'ai l'impression qu'un joueur comme Theoren Fleury aurait plus aidé l'équipe canadienne que Tambellini, par exemple.

SPORT

Une facile, une difficile à prédire

«Il n'y a à peu près aucun do ute dans l'esprit de Jean Comte sur qui remportera la demi-finale entre Portage et Gladstone. Et, si on se fie aux deux premiers matchs, il a raison.

«C'est Gladstone qui va gagner cette série -là,» affirme l'entraîneur des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes, qui n'ont pas atteint les éliminatoires cette année.

Les Lakers de Gladstone ont battu Portage-la-Prairie 11 à 1 et 11 à 4 dans les deux premières parties. Ils jouent de nouveau ce vendredi 4 mars, à 20h (*voir l'horaire*).

«C'est la ligne de Spiller, McLeod et Dzikowski qui fait la force de Gladstone, soutient Jean Comte. Cette ligne-là a compté plus de buts que tous les jeunes de Portage mis ensemble! Plus de 300 points cette année».

Les frères Mangin

«Ça n'aide pas la cause de Portage non plus que, depuis quelque temps, il y a des dissensions entre l'entraîneur et les joueurs».

En ce qui concerne l'autre série, Bruxelles-Holland, c'est difficile à prédire, rapporte l'entraîneur, natif de Notre-Dame-de-Lourdes.

«Les équipes sont pas mal égales. Bruxelles n'a pas de blessures en ce moment. Ils vont compter sur le jeu de Brad Lohr et des frères Mangin, Lucien et Gérald».

«Holland a l'avantage dans les filets, avec Léo Lanouette, et on sait que dans les éliminatoires, le gardien fait tout la différence». Bruxelles et Holland s'affrontent le 5 mars à 20h, à Holland.

La situation dans La Montagne

Gladstone contre Portage-la-Prairie: Gladstone mène la série deux parties à zéro.

Le 26 février: Gladstone 11/Portage 1. **Le 1er mars:** Gladstone 11/Portage 4. La prochaine partie aura lieu le vendredi 4 mars, à 20h.

Bruxelles contre Holland: quand nous allions sous presse, Bruxelles menait la série un match à zéro.

Le 27 février: Bruxelles 7/Holland 6. La prochaine partie sera disputée le 5 mars à 20h.

Nécrologie



EDOUARD DUPAS

Après une longue maladie endurée avec patience et courage s'éteignait Edouard Dupas, âgé de 65 ans, à l'hôpital de Saint-Boniface, le samedi 13 février 1988

Il laisse dans le deuil son épouse Gabrielle Dupas (née Deslauriers); une fille, Angèle (Madame Douglas Austen); un fils Norbert de Saint-Boniface; deux soeurs: Annette (Madame Joseph Franklin) et Rose Aline Dupas. Il fut précédé dans la mort par ses parents, Henri et Clara Dupas, ainsi que par deux frères, Ernest et Andy

Anciennement de la paroisse de Richer, il a déménagé à Winnipeg en 1955. Edouard était employé par Via Rail pendant 20 ans. Il a dû prendre sa retraite en 1982 à cause de sa santé. Il était un époux et un père exemplaire, bon, charitable, patient, généreux, etc Tu vas nous manquer en tout et par tout, surtout dans nos divertissements où tu nous égayais de tes chants et de ta bonne humeur. Edouard était membre des Chevaliers de Colomb et bénévole au Centre hospitalier Tache

La messe de la Résurrection a eu lieu en l'église Précieux-Sang, mardi 16 février 1988. Le R.P. Lemoine présidait. Les chants étaient chantés par la chorale du Précieux-Sang Les porteurs étaient ses neveux: Florent et Réal Grenier, Patrick et Guilbert Ricard, Robert et Wayne Franklin La famille Dupas aimerait remercier tous ceux qui ont pris part à leur peine, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels ou autres Un merci spécial au Pere Lemoine pour les nombreuses visites durant son séjour à l'hôpital

Nécrologie

SOEUR ANNA MARCHAND
1895-1988

«D'un grand espoir, j'espérais le Seigneur: il s'est penché sur moi pour entendre mon cri». Ps. 39.

À la Maison provinciale des Soeurs Grises, le dimanche 14 février après une assez longue maladie, soeur Anna Marchand est partie vers la Maison du Père, à l'âge de 92 ans. Elle était entourée de quelques membres de sa communauté religieuse et de sa famille

Née à Saint-Norbert au Manitoba, soeur Anna Marchand reçut son éducation chez les Soeurs Grises au couvent de Saint-Norbert. En 1918 elle fit son entrée au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface et fit sa profession perpétuelle en 1924 à Montréal.

Pendant cinquante ans, soeur Marchand se donna à l'enseignement à l'Hospice Taché, à l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, à Lebret en Saskatchewan et à Fort Frances en Ontario dont 31 ans à St. Michael's au Dakota Nord. En 1970, elle revint à la Maison provinciale et continua, selon ses forces à servir sa communauté jusqu'en 1984 alors qu'elle accepta une chambre à l'infirmerie. Soeur Marchand était une personne sympathique et chaleureuse, et aimait beaucoup revoir ses ancien(ne)s ami(e)se, surtout de St. Michael's et les membres de sa famille

Soeur Marchand était la dernière survivante d'une famille de quinze enfants. Plusieurs neveux et nièces, petits-neuveux et petites-nièces ont donné des témoignages d'affection et de soutien durant sa dernière maladie Elle sera regrettée aussi des membres de sa famille religieuse, ainsi que des ami(e)s de St. Michael's et Blue Clouds au Minnesota

Les Soeurs Grises désirent remercier le personnel religieux et laic de l'infirmerie pour leur dévouement auprès de soeur Anna durant ses derniers mois de maladie

Les prières pour l'âme de soeur Anna Marchand ont eu lieu le mardi 16 février à 19 heures à la Maison provinciale des Soeurs Grises. Les funérailles furent célébrées par Monsieur l'abbé Léo Couture le mercredi 17 février à 10h30 aussi à la Maison provinciale L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Boniface

Les arrangements funéraires ont été confiés au Salon Mortuaire Desjardins

Hanover-Taché

Cette fois, on veut gagner!

Yves Lafrenière ne prend rien pour acquis.

Le gérant de La Broquerie, dont l'équipe est en quart de finale, dit avoir appris quelques dures leçons à la fin de cette saison.

«On était en première place cet hiver», explique celui qui a remporté le prix du gérant de l'année de la HTHL, la semaine dernière. «On avait 7 points d'avance sur Saint-Malo dans la Division Sud».

«Puis à la fin, on a laissé tomber nos gardes et on a perdu six parties d'affilée». La Broquerie joue la partie décisive dans sa série contre Grunthal ce vendredi soir 4 mars, à 20h, à l'aréna de La Broquerie.

Le gérant de l'année ne voit qu'un seul avantage dans cette longue série: «C'est populaire, les gens viennent, et ça fait de l'argent pour le Club sportif de La Broquerie qui achète l'équipement pour les tout jeunes joueurs».

«Mais d'une autre façon pour les équipes, c'est énervant».

L'équipe des Habs, sans doute la plus jeune équipe dans la ligue actuellement, possède sept joueurs de moins de 19 ans. Il reste à voir si la fougue et l'énergie de cette équipe peut surmonter le passé: les trois dernières années, La Broquerie a été éliminée dès la première ronde.

«C'est une question d'attitude, affirme Yves Lafrenière. Les autres années, on se disait battu d'avance. Cette année, on veut gagner et on se dit qu'on est capable de le faire».

Daniel TOUGAS



Yves Lafrenière (à gauche) de La Broquerie recevant de George Friesen de Grunthal le trophée de gérant de l'année dans la Ligue Hanover-Taché. Rien n'est acquis... (Photo: Carillon News).

Le point sur les éliminatoires

Division Nord

Sainte-Anne contre Niverville: Sainte-Anne a remporté la série trois parties à zéro.

Le 23 février: Sainte-Anne 7/Niverville 5.

Le 26 février: Sainte-Anne 3/Niverville 2.

Le 28 février: Sainte-Anne 9/Niverville 5.

Steinbach contre Landmark: Au moment où nous allions sous presse, Steinbach menait cette série 2 parties à 1. La 5e partie (si nécessaire) sera jouée à Landmark le 5 mars.

Le 25 février: Steinbach 8/Landmark 3.

Le 27 février: Steinbach 4/Landmark 1.

Le 1er mars: Landmark 4/Steinbach 3.

Division Sud

Saint-Malo contre Saint-Pierre: Saint-Malo a gagné la série trois parties à zéro.

Le 23 février: Saint-Malo 7/Saint-Pierre-Jolys 5.

Le 26 février: Saint-Malo 5/Saint-Pierre-Jolys 3.

Le 28 février: Saint-Malo 15/Saint-Pierre-Jolys 1.

La Broquerie contre Grunthal: La série est à égalité: deux parties à deux. La partie décisive se jouera à La Broquerie le 4 mars, à 20h.

Le 24 février: La Broquerie 7/Grunthal 3.

Le 25 février: Grunthal 5/La Broquerie 4.

Le 28 février: La Broquerie 9/Grunthal 6.

Le 1er mars: Grunthal 7/La Broquerie 2.

Nos excuses!

C'est George **Chouinard** qui s'est classé deuxième dans la catégorie «Meilleure moustache» lors du Festival du Voyageur 1988.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger



La page de Bicolo

LES DINOSAURES

Le brontosaure était aussi gros que deux salles de classe.

Depuis quelque temps, le dinosaure semble être à la mode.

J'en vois un peu partout sous forme de jouets, sur des chemises, des jeux, à la télévision...

J'ai pensé que tu aimerais en savoir un peu plus sur ces énormes bêtes qui ont vécu il y a des millions d'années et qui demeurent des animaux bien intéressants à connaître.

Le mot dinosaure veut dire «lézard terrible». Ces grands animaux vivaient sur la terre bien avant les humains. Ces dinosaures vivaient là où le climat était chaud et humide et où poussait une riche végétation de fougères. Ils disparurent presque subitement.

S'ils ont vécu longtemps avant les humains, comment les connaissons-nous?

Ce n'est qu'en 1780 qu'on trouva pour la première fois, en Hollande, un énorme crâne. Les paléontologues (ceux qui étudient les fossils) ont d'abord cru que c'était un crocodile gigantesque. Plus tard on découvrit des empreintes dans les roches, des os bien conservés et des squelettes entiers dans les sables des déserts de l'Afrique. C'est ce qui convainquit les savants que des animaux monstres avaient vécu il y a plusieurs millions d'années.

Membre gagnant de la semaine
Stéphane Lafond, 7 ans
C.P. 273
Saint-Jean-Baptiste
(Manitoba)
R0G 2B0

Le trachodon avait 2000 dents!

Il était aussi gros qu'une maison. Il était herbivore (mangeur de plantes).

Les dinosaures étaient des ovipares: c'est-à-dire qu'ils pondaient des oeufs (des gros!) d'où sortaient leurs bébés.

On a retrouvé de ces oeufs après des millions d'années. Ils s'étaient pétrifiés, transformés en pierre.

Le brachiosaure vivait dans les eaux peu profondes et mangeait des plantes toute la journée. L'eau aidait à porter son corps très lourd. Il pesait environ 30 tonnes, était 20 mètres de long.

C'était le plus lourd de toute la famille des dinosaures. Il pesait autant qu'une dizaine d'éléphants!

Le tyrannosaure rex

courait très très vite. Il était carnivore, il aimait la chair fraîche et attaquait les autres dinosaures.

Aussi haut qu'un poteau de téléphone, il était considéré comme le roi des dinosaures.

Trouve les 7 différences entre ces 2 dessins.

Le stégosaure

Il était herbivore comme le brontosaure. Pour se protéger des carnivores, il portait sur son dos une série de grosses plaques osseuses et de longues épines sur sa queue.

Plusieurs musées au Canada conservent des squelettes comme celui-ci. On se sent bien petit à côté d'une si grosse bête!

Il reste à trouver 30 000$

L'Atelier rouvre ses portes, mais pas en grand

L'Atelier de la Rivière-Rouge, à Saint-Malo, pourrait commencer à accueillir des clients dans ses nouveaux locaux aux alentours du 15 mars.

La construction du nouveau bâtiment avait commencé le 15 août, à la suite de la fermeture de l'ancien atelier, trop vétuste. Depuis le 1er septembre 1986, les 34 clients de l'Atelier sont répartis entre le Chalet malouin et le Club Noret.

Une seule partie de nouveau bâtiment sera utilisable dès la mi-mars: celle où auront lieu les activités de couture et d'emballage. Pour la menuiserie, il faudra attendre la fin de tous les travaux.

Quand le nouvel Atelier sera-t-il entièrement disponible? Cela dépend du temps que les organisateurs mettront pour réunir les fonds nécessaires. À l'heure actuelle, le financement se répartit en trois volets: 125 000$ du provincial, 44 000$ du fédéral, et 122 000$ provenant de la communauté.

«Nous avons une dette de 30 000$ et il nous faut 30 000 autre dollars pour terminer les travaux», explique Alice Hébert, présidente du Comité Association d'intégration communautaire (A.I.C.), l'organisme propriétaire.



photo: Laurent Gimenez

Pour Donald Maynard, gérant (*en compagnie d'Alice Hébert*), le développement de l'Atelier est un souci constant. «On est toujours à la recherche de nouveaux contrats avec des entreprises pour la vente de nos produits», indique-t-il.

«Nous avons fait une demande de 75 000$ au gouvernement provincial dans le cadre du Manitoba Community Places Programme. Mais cela peut prendre des mois. Nous comptons donc une nouvelle fois sur l'appui actif de la communauté» (***voir encadré***).

L'Atelier de la Rivière-Rouge, qui existe depuis 15 ans, donne actuellement du travail à 34 handicapés mentaux. C'est l'un des deux seuls organismes francophones de ce genre au Manitoba (*l'autre se trouve à Notre-Dame-de-Lourdes*).

Le nouveau bâtiment pourra accueillir jusqu'à 50 clients et satisfaire ainsi aux nombreuses demandes. Il est également question de créer un nouveau département pour les handicapés mentaux sévères et les handicapés physiques (*accès pour les chaises roulantes*). Enfin, le nombre d'employés pourrait passer de 4 à 6.

Laurent GIMENEZ

3 rendez-vous

Trois activités auront lieu ce mois-ci à Saint-Malo afin de recueillir des fonds pour le nouvel Atelier de la Rivière-Rouge.

Le 12 mars, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et la Chambre de commerce de Saint-Malo organisent une veillée de chansons à répondre à la salle d'Iberville. Le spectacle coûtera 6$ et commencera à 20h30.

Dimanche 13 mars, le club d'âge d'or de la Berceuse lance un «poker derby» dans les nouveaux locaux de l'Atelier de la Rivière-Rouge. Le relais conduira les participants de pièce en pièce.

Enfin, dimanche 20 mars, un déjeuner-buffet se tiendra au restaurant Normand de 10h à 14h. C'est le propriétaire lui-même qui préparera le repas, et les Filles d'Isabelle assureront le service. Le prix du repas est fixé à 5$.

Un déjeuner semblable avait permis de récolter 1 500$ de profit l'année dernière. Cette année, il y aura aussi une vente de pâtisseries, ainsi, peut-être, qu'une vente d'objets divers.

Pour tout don, s'adresser à Ryanne Gosselin au 347-5259. Les dons en argent pour l'Atelier de la Rivière-Rouge peuvent être adressés à Alice Hébert (347-5245).

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

**moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).**

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: à Lorette, bungalow de 1 204 pieds carrés avec garage double, service d'égout et eau du village. 3 chambres à coucher et salle à manger formelle (formal dining room). Maison construite pour conserver l'énergie. Composez le 1-878-2469 ou 237-4798.
901-

LA PRÉMATERNELLE Jardin Quatre Ans accepte les noms pour l'inscription 1988/89. Appelez Monique au 237-0539.
892-

À VENDRE: magasin de vêtements situé à Saint-Claude. Le prix de 92 900$ inclut excellent bâtiment, l'équipement et le stock. Le village de Saint-Claude vous offre une école bilingue (de la maternelle à la 12e année), une aréna, curling, etc. À moins d'une heure de Winnipeg, une maison de deux chambres à coucher est disponible pour 29 900$. Contactez Gilles Ouellet, Main Event Realty, au 237-5040 (appelez à frais virés).
909-

À VENDRE: Saint-Boniface. Petit duplex en excellent état comprenant deux appartements d'une chambre à coucher. Équipé de fenêtres à triple vitrage, de soffites, de gouttières et d'une terrace récemment installés ainsi que d'un garage et d'une belle cour. Faut voir! Prix: 74 900$. Appelez Fern au 256-3688 ou au 256-4314. Ducharme Agencies Ltd.
923-

À VENDRE: à Lorette, un lot de coin la baie Dubuc. Belle haie de sapin, arpenté par Beattie, près des écoles et situé au centre du village. Composez le (1) 878-2510 ou le 237-9035.
931-

À LOUER: une demi section de terre dans une paroisse canadienne française au sud de Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrivez au numéro 0932, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
932-

RECHERCHE: nous voulons louer un motorhome de 24' ou 26' pour les 29, 30, 31 juillet et le 1er août 1988. Composez le 237-5125 après 16.
933-

ELECTRICIEN: Installation électrique générale, changement de services, rénovations et réparations de salle de famille. Appelez Louis au 885-7815 pour votre estimation.
936-

RECHERCHE: une personne au pair pour trois jeunes filles d'âge scolaire. Composez le 489-1296 le matin ou après 16h.
937-

ÉLIMINEZ ces poils superflus par électrolyse. Appelez Gabrielle au 475-7794.
938-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Norbert, maison de 2 étages, 1800 pieds carrés, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, salon, salle familiale, 2½ salles de bain, sous-sol développé, salle de lavage, grande cour 60 x 165, terrace, piscine, 16 x 34, boisé, clôturé. Composez le 269-2331 le matin ou après 16. Abstenton d'agents.
940-

À LOUER: le haut et le bas d'un duplex à Saint-Boniface. Chacun a 2 chambres à coucher avec 2 appareils ménagers. Chaque unité/475$ par mois plus services. Appelez Paul au 943-6384 code 3385, ou le 233-2171.
939-

APPARTEMENT À LOUER: Le 1er avril, bloc tranquille, excellente localité, rue Carrière à Saint-Vital-Norwood. Près du chemin St-Mary's et Lyndale Drive, près d'un parc et 10 minutes du centre ville. Grand appartement propre de 2 chambres à coucher avec une vue de la rivière. Réfrigérateur et poêle, eau et chauffage inclus. 420$ par mois plus 20$ pour le stationnement et l'électricité. Pas d'animaux domestiques et pas de lit d'eau. Référence requise. Composez le 233-0999.
927-

À LOUER: Libre le 1er mars: appartement de 2 chambres à coucher, au 2e étage. Cuisine, salon et 2 chambres de bain communes. Lessiveuse, sécheuse, tapis, rideaux et stationnement branché compris. Près du Collège, autobus et commerçants. Une personne 275$, deux personnes 350$. Idéal pour étudiant(e)s. Composez le 1-878-2474 (Lorette) ou le 235-0633.
928-

À VENDRE: au 379, rue Desautels, maison de 3 à 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, salle familiale, garage, lot 50' x 157', possibilité de louer appartement. Prix: 99 700$. Composez le 235-0715 après 17h.
929-

À LOUER: Saint-Boniface. Duplex de 2 chambres à coucher. Libre le 1er mars. Entrée privée. 400$ inclut le stationnement, le câble et le chauffage. Appelez Johanne au 235-0834 le jour ou au 235-1711 en soirée.
930-

RECHERCHE: étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Château Guay, rue Goulet. Piscine et sauna. Composez le 237-5326.
924-

À VENDRE: Délicieuse viande de sanglier pour un repas spécial, nous cuisons les rôtis, pains de viande et les tourtières françaises. Appelez le Wild Boar Ranch de Sanglier à Saint-Claude au 379-2566.
925-

À LOUER: maison à Lorette, très bien située. Disponible le 1er mai 1988. 500$ par mois. Composez le (1) 878-2820 ou le 233-8792.
934-

À LOUER: un logis de 2 chambres à coucher complètement meublé, près du Collège. Libre le 8 mars 1988. Composez le 237-4271.
935-

L'inacceptable abus de la terre



Claude **BLANCHETTE**

Le 15 novembre dernier, les évêques catholiques de la Saskatchewan publiaient une réflexion sur la situation des cultivateurs et l'état de l'agriculture dans leur province.

Si les réflexions des évêques veulent surtout éveiller les catholiques et les chrétiens aux dangers de la situation actuelle dans leur province et les inviter à l'action concertée dans ce domaine, force nous est de constater que leur analyse peut, avec quelques modifications, s'appliquer à ce qui se vit dans les milieux ruraux du Manitoba.

Ce message, intitulé «Farming — A Vanishing Way of Life», se veut une base qui servirait à alimenter des échanges et des discussions entre les différents secteurs de la population en vue d'influencer l'avenir de l'agriculture.

Les évêques désirent ardemment que la population reprenne en main la direction du développement dans le secteur agricole et effectue les corrections nécessaires, ceci en se laissant guider par des principes évangéliques et l'enseignement social de l'Église.

Dans l'introduction, le document décrit l'évolution de l'agriculture depuis cinquante ans. Il note que si en 1931, 560,000 personnes vivaient directement des produits de la terre, aujourd'hui moins de 180,000 vivent sur des fermes.

En train

Et de ce nombre, plusieurs vivent au seuil de la pauvreté et sont menacés de tout perdre dans un avenir rapproché. Avec peine, il faut reconnaître que l'un des dons les plus précieux du Seigneur — la terre et la vie sur cette terre — est en train d'être ravagé par un système qui ne fait que créer des injustices à l'échelle locale et mondiale.

Alors que des multitudes meurent de faim dans le monde, ici, au Canada, les producteurs font faillite.

Devant une telle situation inacceptable, il nous faut, poursuivent les évêques, retourner aux sources bibliques et à l'enseignement social de l'Église afin d'accéder à une gérance responsable de la terre.

Cette gérance, voulue par le Seigneur, décrit le rapport qui doit exister entre le peuple et la création surgie des mains de Dieu, rapport qui exige respect et responsabilités individuelle et collective.

Un don

Dans l'Ancien Testament, le peuple d'Israël est vivement conscient du fait que la terre — et tout ce qu'elle contient — est confiée à l'ensemble de l'humanité comme un don. Que ce soit l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les arbres et les fleurs que nous admirons ou encore la terre qui produit notre nourriture, tout est don gratuit de Dieu. Don qui doit être partagé entre tous les peuples de la terre, d'une manière juste et équitable.

Cependant, dès l'orée de l'humanité, la faiblesse de l'homme et son égoïsme ont vite créé des tensions entre le but premier de la terre et les besoins des uns et des autres.

Tensions entre la générosité de Dieu et notre avarice, entre le respect et l'amour de la terre et le désir de l'exploiter, de la monopoliser et de la contrôler, entre une gérance responsable à long terme et le désir de profits immédiats.

Et la lutte du peuple choisi est également celle que nous sommes appelés à relever aujourd'hui. Saurons-nous le faire en nous inspirant de ce qu'a vécu celui-ci?

T'es en parenté avec qui, toi?



Nicole Jacqueline Iafolla, née le 1er mars 1987 est la petite soeur de Paul. Ses parents sont Rose-Marie (née Campagne) et William Iafolla.

Ses grands-parents de Winnipeg sont: Marie-Jeanne et Henri Campagne et Maria Lucia et Mauro Cormine Iafolla (décédé).

Ses arrière-grands-parents de Willow Bunch en Saskatchewan (venus de France) sont Marie (présentement à Régina) et Pierre Campagne (décédé) et (venus du Québec) Alma et Joseph A. Mathieu (décédés).

Ses arrière-grands-parents de Villalago en Italie sont Piacentina et Cesidio Costantini (décédés) et Isabella et Felice Iafolla (décédés).

*(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est **GRATUITEMENT** à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*

*La photo peut être en noir et blanc ou en couleurs, l'essentiel étant que les **contrastes soient bons**. Elle ne sera pas retournée.*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









L'Institut collégial de Somerset fête ses 25 ans

Les bonnes notes l'emportent



photo: Laurent Gimenez

D'après Lorraine Girouard, secrétaire (*entourée de Raymond Labossière et Gisèle Girouard*), au moins une quarantaine de bénévoles ont mis la main à la pâte pour la préparation du 25e anniversaire.

Le 12 mars, Raymond Labossière fêtera deux anniversaires: les 25 ans d'existence de l'Institut collégial Somerset; et ses 25 ans d'activité comme professeur dans ce même collège(1).

Raymond Labossière est en effet l'un des premiers enseignants à avoir travaillé à l'Institut, dès sa création en 1962. «À l'époque, j'étais le seul homme, se souvient-il. Le collège a été dirigé par des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie jusqu'en 1973».

«La première année, nous avions 125 étudiants, précise Raymond Labossière. Ce chiffre est allé en augmentant jusqu'en 1976, où il a atteint le niveau record de 254 étudiants. Durant cette période, il a donc fallu ouvrir 4 nouvelles classes. On a même eu pendant un certain temps 3 classes temporaires, qui ont ensuite disparu l'une après l'autre».

On n'a pas touché

À partir de 1976, le nombre d'étudiants a commencé à décroître, pour se stabiliser autour de 80 en 1985. Les raisons de cette baisse? La dénatalité et la construction de nouvelles écoles secondaires dans la région.

«À ce moment là, on a dû réduire nos programmes, explique celui qui a été directeur de l'Institut pendant 4 ans. On n'a pas touché aux cours académiques, mais il a fallu supprimer les cours commerciaux» (*économie, dactylographie, sténographie, etc.*)

L'Institut collégial Somerset a aussi connu quelques problèmes de nature linguistique au cours de son histoire. «En 1982, certains parents anglophones de la région qui ne voulaient pas entendre parler du français ont trouvé refuge à Bruxelles, où on couvent a été aménagé pour qu'on y donne des cours en anglais», explique Raymond Labossière.

Création

Il poursuit: «Puis il y a eu la création de l'école de Swan Lake en mars 1987. Une douzaine d'élèves nous ont quitté à ce moment-là. Aujourd'hui, au moins 80% de nos étudiants sont issus de famille francophones ou mixtes».

D'ailleurs, plus de 40% des finissants de l'Institut qui poursuivent des études à l'université le font en français. Et ils sont nombreux. D'après Léo Delaquis, le directeur de l'école, 71% des finissants ces quatre dernières années ont effectué des études supérieures. Un chiffre bien supérieur à la moyenne provinciale, qui tourne autour de 30%.

Laurent GIMENEZ

(1) Les activités du 25e anniversaire sont organisées par le comité du 25e composé des personnes suivantes: Léo Delaquis, directeur; Donald Girouard, professeur; Lorraine Girouard, secrétaire; Alice Pittet, bibliothécaire.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

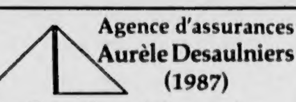
Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, b.a., c.m.a.
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS



390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers AUTOPAC

AGENTS D'IMMEUBLES



St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

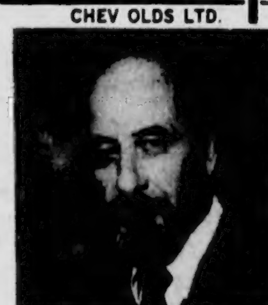
FTD
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491
OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN
- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide **haute qualité**
164, rue Marion **Saint-Boniface**
Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00





Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 **Tél.: 661-8391**

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

BARS • BARS • BARS
Vente d'écoulement du stock de 1987.
Marques espagnoles, mexicaines et modernes.
Payez comptant et emportez. Directement du fabricant.
Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi entre 10h et 17h
278, rue Marion

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Appeler le 237-4823.

L'École du Ballet royal de Winnipeg
BINGO
Les mardis soirs au
Centre communautaire du Précieux-Sang
202, rue Kenny, Saint-Boniface
Téléphone: 237-5958 ou 956-0183
- **Plus de 2 000$ à gagner chaque soir.**
- **«Early Bird» à 18h30 (division 50/50).**
- **Bingo régulier à 19h30.**
- **Deux jeux spéciaux «Accumulators» de 500$ chacun.**
- **Jeu «Full House Accumulator» de 500$ jusqu'à un maximum de 1 000$.**